



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°115

CHOFTIM

13 & 14 Août 2021

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuilles de Chabbath suivants :

	Page
La Torah chez vous	3
La Voie à Suivre	5
Boï Kala.....	9
Baït Neeman.....	11
Koidinov	18
La Daf de Chabat	19
Autour de la table du Shabbat.....	23
Haméir Laarets.....	25
Le Chabbat de Rabbi Na'hman	29



Torah-Box

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5781

PARACHA CHOFETIM

TRADITION ET SUPERSTITION

Une personne qui se vante d'être rationnelle, vient tout juste de raconter avoir changé de trottoir pour ne pas passer sous une échelle. Le nombre de gens superstitieux est incroyable. La formidable explosion de la connaissance et des progrès de la science pouvaient laisser penser à la disparition définitive de la superstition. Or, on peut constater qu'elle est toujours dans les esprits de gens les plus clairvoyants et les plus rationnels lorsqu'ils sont confrontés à un problème grave les touchant personnellement.

Une croyance très ancienne.

On peut affirmer que la superstition s'est manifestée dès le début de l'humanité. Les origines des superstitions peuvent être historiques, religieuses ou populaires. Elles se basent toutes sur des faits qui ont été propulsés et érigés en symboles. Comment s'impose une superstition ? Probablement, à la suite d'un événement heureux ou malheureux rapporté avec conviction et retransmis de bouche à oreille. Donnons quelques exemples : Passer sous une échelle porte malheur !! L'origine populaire se conçoit aisément, c'est le résultat d'une expérience malheureuse de piétons qui ont reçu sur la tête un objet ayant échappé à l'ouvrier perché en haut de l'échelle. En fait, il s'agit d'une simple précaution n'ayant aucune signification mystique.

Il en est de même de l'origine religieuse de certaines superstitions. Ainsi, le chiffre 13, surtout si c'est un vendredi, génère une peur irraisonnée. Pour rien au monde certaines personnes ne participeront à un repas, si elles sont 13 à table, parce que cela porte malheur en raison de l'événement historique d'il y a 20 siècles en Judée. En Occident le chiffre 13 est banni des hôtels, pas de chambre 13, de même certaines cérémonies ne sont jamais fixées le 13 du mois. Curieusement, le chiffre 13 porte chance pour les loteries, surtout si c'est un vendredi.

Dans la Tradition juive le nombre 13 est toujours très prisé car il représente la valeur numérique du mot EHAaD, טהה signifiant Un, l'unité de Dieu comme dans le Shema Israël, ainsi que celle du mot AHaVaH, également 13, désignant l'amour אהבה. La somme des deux 13 égale 26, 26 étant la valeur numérique de Nom divin, le Tétragramme Youd Hé Waw Hé. : Notre Dieu qui est Unique est un Dieu d'Amour. La Croix chez les Chrétiens, symbole porte-bonheur, aurait même le pouvoir de conjurer le mauvais sort. Je cite cet exemple, bien que d'origine religieuse chrétienne, parce que beaucoup de Juifs croisent les doigts quand ils souhaitent réussir ou bien ils disent en joignant le geste à la parole « je touche du bois » ignorant que le bois en question est celui de la Croix. On pourrait multiplier à l'infini les exemples de superstitions dont la plupart sont mues par la peur de l'inconnu. Ce n'est pas de ce genre de superstitions dont parle la Torah, mais de celles qui interpellent notre conscience et touchent à notre foi en Dieu, en leur attribuant un pouvoir occulte. Personne n'aime s'avouer superstitieux, mais tout le monde est plus ou moins touché par ce fléau. Rares sont les personnes qui en sont totalement exemptes. Je dis fléau, pour deux raisons majeures : la première est que la superstition détourne de la vraie foi en Dieu et la seconde parce que la superstition favorise la prolifération de charlatans en tous genres qui mettent à profit le désarroi des gens pour les exploiter et parfois les asservir, comme dans les sectes.

LES PRATIQUES INTERDITES

Dans la Paracha Choftim, parmi les interdits, figurent les pratiques détournant l'homme de Dieu et en particulier les pratiques superstitieuses des païens. Ce sont Kossèm kessamim Me'onène, Menahèsh, Mekhashef מעונן ומונחש ומכתש. . Rachi nous explique ce qu'étaient toutes les pratiques occultes des Amoréens ! Par exemple le fait que le pain est tombé de la bouche, qu'un cerf a coupé la route, ou que le bâton a échappé des mains, est considéré comme un mauvais présage.

Mekhashef מְחַשֵּׁף . Rachi nous explique ce qu'étaient toutes les pratiques occultes des Amoréens ! Par exemple le fait que le pain est tombé de la bouche, qu'un cerf a coupé la route ,ou que le bâton a échappé des mains, est considéré comme un mauvais présage

Le Rambam dit « ce genre d'agissements relève d'une stupidité totale ; il ne convient pas au peuple saint que nous sommes de prêter attention à des choses mensongères ». La superstition traduit en fait une surviance de la pensée magique, qui voudrait conjurer des craintes imaginaires, capter des forces invisibles, déchiffrer et modeler l'avenir. La superstition est tellement puissante chez certaines personnes que les Mitsvoth de la Torah deviennent dans leur esprit un moyen de protection, une manière de conjurer le sort. La superstition détourne l'homme de la crainte de Dieu et du véritable amour de Dieu.

La Torah insiste pour dénoncer toute pratique qui n'émane pas de Dieu, surtout celle qui ressemble à un comportement religieux. C'est pourquoi tous les charlatans se réclament d'une pratique religieuse, d'un aspect de la doctrine, de la cabale par exemple en faisant usage d'amulettes. La superstition règne partout sous tous les cieux, dans toutes les civilisations et à toute époque.

D'OÙ VIENT LA CONFUSION ?

Où s'arrêtent les enseignements de la Torah et où commence la superstition ? En effet certaines pratiques se retrouvent aussi bien dans la Tradition juive, rapportées dans le Talmud et qui pour l'esprit moderne sembleraient n'être que superstitions, d'autant plus qu'elles se retrouvent dans des croyances des autres nations. Par exemple, dans la Torah, il est écrit « **Io ymatsé bekha.....me'onène-** qu'il n'y ait pas parmi vous des personnes qui prédisent des augures ». Rachi précise : Rabbi Akiba disait : Ce sont ceux qui privilégièrent certaines époques en disant : Telle époque est propice pour entreprendre la réalisation d'un projet ». Et pourtant dans le Shoulhne 'Aroukh , le code de lois régissant la vie du peuple juif , on trouve cette assertion : « Dès le début du mois d'Av, un Juif qui est en procès avec un païen, doit essayer de reporter ce procès à une date ultérieure, parce que cette période ne lui est pas favorable (**Kitsour shoulhane Aroukh** 122 ,3). La tradition nous enseigne que certaines périodes de l'année sont chargées d'un potentiel de malheurs. Il en est à propos du 9 Av qui a vu la destruction des deux Temples de Jérusalem. Et effectivement, tout au long des siècles, Israël a connu des épreuves, pendant cette période néfaste du Neuf les exils , les croisades, les pogroms, et même le début du génocide contemporain désigné sous le nom de Shoa...

D'autres superstitions concernent le mauvais œil. Un grand crédit est accordé à ce phénomène auquel bien des personnes croient en lui attribuant un grand pouvoir.

LA CRAINTE DU PECHÉ

La différence entre la Tradition et la superstition réside en ce que la première est fondée sur la crainte de Dieu et la crainte du péché et non pas sur la puissance d'une force occulte. Nous sommes prémunis contre la superstition lorsque nous avons la conviction que tout ce qui nous arrive, en bien ou en mal, n'est pas l'effet du hasard ou de forces occultes mais de la part de la Providence divine. Tout émane de la volonté de Dieu, selon les mérites de chacun ; ainsi l'astrologie n'a aucune influence sur Israël, « Ein Mazal lelsrael ».. Rabbi Haim de Volozhyn écrit dans le **Néfesh Hahayim**, à propos du verset « **Ein 'ode milevado עין מלבדו אין עוד** » n y a pas d'autre que Lui » signifie « qu'aucune force impure existant dans le monde ne résiste devant les forces pures et saintes de la **Merkava**, du Char céleste. Quiconque saura s'élever à la croyance absolue en la toute Puissance divine, se verra immunisé contre les effets néfastes des forces occultes et des artifices de la magie.

Il faut faire preuve d'une grande force de caractère pour ne pas succomber à la crainte, à l'angoisse et à l'incertitude de son cœur et à la publicité envahissante. Si notre cœur est plein d'amour de Dieu, si notre esprit est préoccupé par le souci de mettre en pratique les commandements divins, il n'y aura plus aucune place pour des croyances qui détournent l'homme de la sagesse, de la foi et de la vie véritable ; la superstition n'aura plus aucune prise sur notre esprit et notre vie n'en sera que plus souriante et pleine de sérénité



All.* Fin R. Tam

Paris 20h51 22h01 23h01

Lyon 20h33 21h39 22h33

Marseille 20h26 21h30 22h20

(*) à allumer selon
votre communauté

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 6 Eloul, Rabbi Naïm ben Eliahou

Le 7 Eloul, Rabbi Arié Leib Lopian

Le 8 Eloul, Rabbi Y'hia Amar

Le 9 Eloul, Rabbi Tsadok Hacohen de Lublin

Le 10 Eloul, Rabbi Pin'has Shapira de Koritz

Le 11 Eloul, Rabbi Chalom Yossef de Ruzhin

Le 12 Eloul, Rabbi Aharon Elkeslassy

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Des juges et des officiers pour notre bouche

« Tu établiras des juges et des officiers dans toutes portes. » (Dévarim 16, 18)

D'après le Chla (début de Choftim), ce verset se réfère aux ouvertures du corps humain, comme la bouche et les oreilles, auxquelles il faut placer des juges et des officiers afin d'éviter la pénétration d'éléments interdits – aliments ou paroles prohibés. Il s'agit des barrières que nous plaçons autour de nous.

Une fois exposé à une vision impure, il est très difficile de s'en détourner. Comment baisser ses yeux en pleine rue, entouré de nombreux passants ? Si on marchait en regardant par terre, on serait pris pour un fou ! C'est pourquoi il nous incombe de nous éloigner de l'épreuve, en évitant les rues mal fréquentées. De même, nous ne prendrons pas place parmi des individus querelleurs ou médisants. Des précautions similaires seront prises concernant les autres interdits. De la sorte, nous ne serons pas confrontés à l'épreuve, nos policiers personnels nous arrêtant avant la zone à risque.

Ceux-ci doivent aussi travailler dans le sens inverse, en surveillant que l'homme ne soit pas générateur d'un péché. Le mauvais penchant le pousse souvent à médire ou, simplement, à raconter une histoire banale à son compagnon d'étude au milieu de la session. Nos gardiens ont pour rôle de nous en empêcher, de retenir tout acte ou parole interdit ou déplacé.

Nos Sages enseignent (Brakhot 34b) que « là où les repentis se tiennent, les justes parfaits ne peuvent se tenir ». Comment l'expliquer ? Les hommes ayant eu le courage de s'engager sur la voie du retour ont dû annihiler leurs mauvais traits de caractère. Or, comme le souligne Rav Israël Salanter, il est bien plus difficile d'enrayer un vice personnel que de s'élever spirituellement. D'où la vertu particulière des baalé téchouva.

Pour être à même de recevoir la Torah, les enfants d'Israël devaient atteindre la sainteté ultime ; aussi l'Éternel leur accorda-t-il une grande assistance pour qu'ils puissent se hisser du quarante-neuvième degré d'impureté à son équivalent en sainteté. Chaque jour, ils se détachèrent d'un portique d'impureté pour pénétrer dans un de sainteté. Finalement, suite à ce travail suivi sur eux-mêmes, ils arrivèrent à un niveau supérieur à celui d'un Tsadik. Par ailleurs, il est plus difficile aux repentis de surmonter le mauvais penchant, car il ne cesse de leur rappeler leur passé réprimandable ; une grande dose de persévérence leur est donc nécessaire pour résister à ses assauts et ne pas désespérer.

Toute sa vie durant, mon père et Maître – que son mérite nous protège – était très scrupuleux à cet égard. Son extrême vigilance pour préserver la pureté de son regard est difficilement appréhendable. Il veillait également à surveiller ses propos. Non seulement il ne

médisait pas ni ne colportait, type de propos aussi proscons dans son entourage, mais, en plus, il ne disait pas une pointe de mensonge, même dans des cas permis.

Lorsqu'il quitta le Maroc pour s'installer en Israël, il emporta avec lui des bijoux d'argent et d'or, destinés à la dot de toutes ses filles. La loi du pays interdisait de sortir de ses frontières tout objet de valeur, mais Papa l'ignorait. Il ne les cacha donc pas et les plaça dans son bagage à main.

Quand il fit la queue pour la vérification des passeports, le monsieur le suivant, sachant ce qu'il avait emporté, lui dit avec mépris qu'il espérait que les passagers de l'avion ne seraient pas retardés à cause de lui. Papa lui répondit qu'il ne savait pas que c'était interdit et ne comptait pas mentir, quitte à perdre tous ses biens, si Dieu l'avait décidé ainsi.

Le contrôleur lui demanda s'il avait de l'argent ou de l'or en sa possession. Plein d'assurance, il répondit par l'affirmative et en donna le détail complet. L'autre lui demanda s'il ignorait l'interdiction d'emporter avec soi de tels effets et Papa le lui confirma, ajoutant que si la loi l'obligeait à y renoncer, il le ferait.

Le supérieur fut appelé sur place. Il ouvrit le sac de Papa et fit le relevé de son contenu. Il constata que cela correspondait exactement à la description de mon père. L'Éternel fit en sorte qu'il trouve ainsi grâce à ses yeux. Il referma la petite valise, la rendit à son propriétaire et lui souhaita un bon voyage, l'invitant à poursuivre sa route en direction de l'avion.

Quant au Juif le suivant dans la queue, il fut soumis au même interrogatoire. Au départ, il avait prévu de mentir, mais, après avoir constaté qu'on avait laissé Papa passer, il décida de déclarer ce qu'il avait emporté illégalement. Le supérieur apparut de nouveau, mais, cette fois, se montra intransigeant. Après trois heures de rétention, il lui confisqua ses nombreuses richesses. Mon père fut récompensé pour son honnêteté, et cet homme fut puni pour son manque de respect à son égard. Finalement, c'est lui qui causa le retard du vol.

Le mauvais penchant domine dans notre génération. Autrefois, pour fuir, on était obligé de sortir dans des lieux peu recommandables, alors qu'aujourd'hui, on peut être assis au beit hamidrach et étudier, tout en possédant dans sa poche un cinéma en miniature. Cet appareil fait tomber toute barrière contre le péché. Que faire pour y échapper ?

Chassons le mauvais penchant logé dans notre poche et éloignons-nous au maximum de l'immoralité ! Parallèlement, prions et invoquons la Miséricorde de l'Éternel pour qu'il nous mette à l'abri de ces périls permanents.



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Ne pas humilier autrui

Un soir où je me rendis à un mariage avec du retard, je pris place avec les autres Rabbanim, assis à la table d'honneur. Ils avaient déjà mangé l'entrée et, lorsque le père du marié m'aperçut, il demanda au serveur de me l'apporter. Je me dis qu'en attendant, je pouvais déjà boire lé'haïm avec le 'hatan.

Le Rav assis à côté de moi me dit que le vin posé sur la table n'avait pas un bon certificat de cacheroute. Je jetai un coup d'œil et constatai qu'il avait été donné par un autre Rav attablé avec nous. Je réalisai aussitôt que, si je m'abstenaïs d'en boire, il en serait humilié ; aussi, le connaissant comme un homme craignant Dieu, je décidai de compter sur lui. Je pris la bouteille, me servis un verre, récitai la bénédiction sur le vin et le bus.

Le Rav me regarda avec un large sourire de contentement. Je compris que j'avais fait ce qu'il fallait, d'autant plus que, jusqu'à ce moment, personne n'avait osé y toucher, ce qui lui avait sans doute causé beaucoup de peine.

Quelques instants plus tard, on m'apporta une assiette et je constatai qu'elle ne contenait pas de poisson. Pour plaisanter, je demandai s'il n'y en avait plus. Mon hôte, tout pâle, me répondit qu'il y en restait encore, mais qu'un grand doute de cacheroute était survenu. Heureusement, je n'en avais pas mangé.

Je pensais alors que les autres Rabbanim, qui n'avaient pas tenu compte de l'embarras causé à leur collègue, avaient involontairement trébuché dans cette consommation interdite, alors que moi, qui avais mis un point d'honneur à ne pas l'humilier, j'en avais été épargné. Car, quiconque veille à ne pas commettre un interdit bénéfice d'une protection divine pour ne pas en transgresser d'autres, même à son insu.



DE LA HAFTARA

« C'est Moi, c'est Moi qui vous console ! » (Yéchaya chap. 51)

Lien avec le Chabbat : cette haftara est l'une des sept lues lors des Chabbatot de consolation suivant le 9 Av.

CHEMIRAT HALACHONE

La permission de consoler des personnes humiliées

Il est permis d'énoncer une critique sur un homme qui a humilié quelqu'un, afin de consoler ce dernier. On peut soulager sa peine en soulignant, par exemple, que cet individu n'est pas le plus intelligent ni le plus poli et que les gens ne prennent pas au sérieux ses sots propos.

Ensuite, il est important d'aider l'humilié à comprendre le tempérament et les problèmes personnels de cet homme, de sorte à lui permettre, à l'avenir, de s'arranger avec lui sans être la cible de ses vexations.



PAROLES DE TSADIKIM

Un oubli révélateur ?

Au milieu de leur traversée du désert, les enfants d'Israël reçurent l'ordre divin répondant à leur volonté de nommer un roi – ce qui aura lieu à l'époque du prophète Chmouel –, comme il est dit : « Lorsque tu viendras dans le pays que le Seigneur ton Dieu te donne, que tu l'occuperas, que tu t'y établiras et que tu diras : "Je veux mettre à ma tête un roi comme tous les peuples qui m'entourent." » (Dévarim 17, 14)

Le fait de couronner un roi n'est pas un événement anodin. Il s'agit de comprendre et d'intégrer la signification profonde de la royauté et, parallèlement, de se soumettre à ce joug. Si ceci est valable pour un roi humain, a fortiori concernant le Roi des rois, le Saint béni soit-il.

Rabbi Mikhel Chlapovarsky zatsal, Roch Yéchiva de Tiférét Tsvi, écrit dans son Tiférét Adam : « Deux fois par jour, nous récitons le Chéma pour nous soumettre au joug divin. Mais, acceptons-nous réellement le joug de la royauté divine ? Le père du mouvement du moussar, Rav Israël Salanter zatsal, avait l'habitude de dire que l'homme peut proclamer Dieu Roi des quatre coins du monde, des sept espaces et de l'ensemble des mondes, tout en oubliant un petit point... lui-même ! Il est important de savoir qu'un renforcement dans ce domaine, en l'occurrence une soumission personnelle au joug divin, constitue la préparation la plus optimale aux malkhouyot, qui sont l'essence de Roch Hachana. »

Un jour où les élèves de Rabbi Leib 'Hasman zatsal, Machguia'h de 'Hevron, étaient assis autour de lui, il leur dit : « Écoutez bien. Je vais vous lire un passage de la prière et vous allez me dire ce que j'ai sauté. »

Il ouvrit son sidour et lut un paragraphe des bénédictions précédant la récitation du Chéma, « Vékol-lam mékablim ol malkout chamaïm zé mizé » (tous se soumettent au joug du Roi des cieux), en omettant le terme « aléhem » (sur eux). Ses disciples relevèrent immédiatement l'omission et le Maître poursuivit alors :

« C'est exactement ce que je voulais entendre de vous ! D'ailleurs, je m'étais toujours demandé en quoi ce mot était nécessaire ici. Que manque-t-il donc à la phrase telle que je vous l'ai énoncée ? »

« Rabbi Leib désirait mettre en exergue, conclut Rabbi Mikhel, que le but essentiel de la récitation du Chéma est la soumission personnelle de chaque individu au joug céleste. »



PERLES SUR LA PARACHA

La force du présent corrupteur

« *La corruption aveugle les yeux des sages.* » (Dévarim 16, 19)

Le Midrach Tan'houma illustre la force du présent corrupteur par l'histoire qui suit, racontée par Rabbi Ichmaël ben Elisha. « Un jour, un homme m'apporta la première tonte. Il devait ensuite comparaître en justice. Me tenant là, de côté, je me dis : "S'il donne cet argument, il sortira blanchi." C'était donc ce que j'espérais, bien qu'il ne fût que me remettre mon dû, les cadeaux des Cohanim, et non pas un présent corrupteur. Chaque fois que je le voyais, j'éprouvais pour lui de la sympathie, m'interrogeais sur son sort et me demandais s'il avait obtenu rémission. »

Nous pouvons en retirer un raisonnement a fortiori. Si déjà ce Cohen, qui ne reçut que ce qui lui revenait, prit parti pour cet homme, combien plus cette tendance existe-t-elle chez celui qui accepte d'autrui un présent corrupteur ! D'où l'immense pouvoir de celui-ci, capable d'aveugler même les Sages.

Le mérite du roi

« *Alors qu'il siégera sur son trône royal.* » (Dévarim 17, 18)

Rachi commente : « S'il agit ainsi, il mérite que son règne dure » et le Kli Yakar en déduit un merveilleux enseignement. Les initiales du terme kissé (trône) sont kessef (argent), sous (cheval) et icha (femme). Le texte signifie allusivement que, en se gardant de désirer à l'excès ces trois tentations, le roi méritera d'être désigné au trône par l'Éternel.

Deux livres de la Torah, deux conduites

« *Il écrira, à son usage, dans un livre, une copie de cette loi.* » (Dévarim 17, 18)

Rachi commente : « Deux livres de la Loi, l'un déposé dans son trésor, l'autre qui le suit au combat et revient avec lui. »

Le Ktav Sofer écrit que tout roi juif doit posséder deux livres de la Torah. Celui gardé dans son trésor s'adresse à lui et lui rappelle son obligation de respecter scrupuleusement la Torah en tout point, dans ses moindres détails. Quant à l'autre, il l'emporte quand il sort parmi le peuple, au niveau duquel il doit se rabaisser en se conduisant au-delà de la stricte justice.

... LA CHÉMITA ...

Le premier soir de Roch Hachana, quand on récite le Kidouch et la bénédiction de chéhé'héyanou, on doit aussi penser à l'observance des mitsvot propres à la chémita.

Durant la septième année, il est interdit d'accomplir des actes considérés comme une ségoula pour que la terre donne ses produits. Néanmoins, ceux opérés en tant que ségoula dans l'intention d'améliorer la récolte, généralement interdits, pourront être effectués avec un chinouï [de manière un peu différente]. Ils sont à distinguer des travaux de maintien, visant à assurer la survie de la végétation ayant déjà poussé avant l'année de chémita et à la préserver de tout dommage, notamment de la sécheresse, travaux permis.

Il est permis de jeûner ou de prier pour la pluie durant la septième année.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Le devoir de s'éloigner de l'épreuve

La vertu de l'homme se mesure à sa capacité de se placer des officiers pour se mettre à l'abri du péché, ainsi que des juges se prononçant sur ses méfaits, le cas échéant, et l'incitant à se repentir.

La Torah nous ordonne : « Tu établiras des juges et des fonctionnaires dans toutes tes portes. » Chacun doit procéder à une introspection pour définir dans quel domaine il lui appartient de se travailler, quel est son point faible nécessitant des gardiens pour ne pas trébucher. Un homme marié, père de dix enfants, me raconta que, à son lieu de travail, l'usage de l'Internet lui causait une grande déchéance. Il désirait que je lui donne un conseil pour se maîtriser et résister à ce danger spirituel. Je lui dis que la première chose à faire était de renoncer à ce travail, même s'il en retirait son gagne-pain, l'essentiel étant de préserver son âme.

De même que quelques policiers ne peuvent protéger une ville entière pleine de voleurs, nous ne sommes pas en mesure de surmonter le mauvais penchant à un endroit où il nous expose à tant de visions impures. C'est pourquoi il convient de s'éloigner de l'épreuve, car on ne peut savoir si ses officiers et juges sont suffisamment puissants pour se protéger de la faute.

Dans la prière du matin, nous disons : « Ne nous mets pas à l'épreuve, ne nous expose pas à la honte. » L'épreuve conduit parfois à la honte, parce que l'homme n'a pas toujours la force de résister vaillamment aux incitations qui l'entourent. C'est pourquoi il est recommandé d'être conscient de ses faiblesses et de se rendre uniquement à des lieux sûrs, où ses officiers et juges pourront jouer convenablement leur rôle.



Comprendre son prochain pour le juger avec équité

Les habitants de Jérusalem étaient en ébullition. Ils venaient d'apprendre que, dans un certain quartier de la ville, le propriétaire d'une épicerie avait osé laisser son magasin ouvert vendredi soir et Chabbat. Quelle terrible profanation du jour saint en public, spectacle rare à cette époque !

Plutôt que de se croiser les bras, ils allèrent admonester l'homme qui portait atteinte à la sainteté du Chabbat. Cependant, il refusa de les écouter. Ce jour-là, il récoltait de copieux bénéfices, auxquels il lui était difficile de renoncer. Doté d'un fort caractère, il ne se laissa pas intimider par les menaces et campa sur ses positions, n'ayant d'oreilles que pour les pièces d'argent retentissant dans sa caisse.

Une veille de Chabbat, tôt dans l'après-midi, un vieillard à l'allure majestueuse fit son apparition dans cette épicerie. Il s'agissait d'un homme pour lequel tout Juif, même non religieux, réservait une place précieuse dans son cœur. Un homme qu'il était impossible de ne pas aimer, le Tsadik Rav Arié Lévin, le « Rav des prisonniers » qui se souciait de chacun de ses frères, se dévouait pour lui et lui vouait un amour sincère. Il entra dans la boutique et s'assit sur une chaise, dans un coin, le visage tourné vers le patron, qui servait ses clients. Certains d'entre eux faisaient leurs dernières emplettes pour Chabbat.

Les rayons du soleil se mettaient doucement à tendre vers l'ouest, tandis que Rav Arié, toujours assis, observait le vendeur. Au départ, celui-ci pensait que, à cause de son vieil âge, il était venu passer un moment dans son magasin pour se reposer de la fatigue du chemin. Mais, après deux heures, il comprit que quelque chose d'anormal se passait. S'approchant de lui, il lui demanda : « Vénéré Rav, puis-je vous être utile ? »

Le Tsadik posa sur lui ses yeux doux et éclatant en sanglots amers, lui dit : « Cher Juif, je n'ai pas du tout besoin d'aide. Mais,

j'ai entendu que tu ouvrais ton magasin le Chabbat et je voulais savoir pourquoi. Après être resté assis deux heures ici, je comprends qu'il t'est très difficile de résister à cette tentation, car tu gagnes beaucoup d'argent. Mais, que faire, mon fils ? dit-il en sanglotant tout en serrant chaleureusement la main du vendeur. C'est bientôt Chabbat et on est tenu de le respecter. »

Ce dernier, ému, déclara : « Rabbi, de nombreuses personnes ont tenté de me persuader de fermer ma boutique, mais, hormis vous, pas une seule d'entre elles n'y est venue pour tenter de comprendre la grandeur de l'épreuve. Je vous promets que, dorénavant, il sera fermé le Chabbat. »

Cela étant, revenons-en à notre paracha. Pourquoi est-il précisé que les juges doivent juger avec équité ? Dans le cas contraire, comment pourraient-ils être désignés à cette fonction ? Le Ibn Ezra explique que cet avertissement a été répété à l'intention des juges, afin d'insister sur leur devoir de se conformer à la justice.

Néanmoins, nous pouvons expliquer qu'il s'adresse également à tout un chacun. Nos Maîtres nous enseignent que « le juge ne se prononce qu'à partir des données en sa connaissance ». Sur le mode allusif, cela peut s'appliquer à tout homme qui juge son prochain et lui reproche une certaine conduite. La Torah l'avertit, lorsqu'il critique autrui, de ne pas se contenter de ce qu'il voit, mais de s'efforcer d'éprouver son ressenti, de cerner la situation en profondeur, de voir au-delà de l'acte en soi. Seulement ainsi, il sera à même de le juger avec équité.

En Éoul, chacun d'entre nous peut se préparer au jugement en s'évertuant à ne pas juger son prochain avant d'avoir tenté d'appréhender sa difficulté personnelle. En effet, un cas apparaissant clairement pour l'un comme une accusation à l'encontre d'un homme peut être perçu, par l'autre, comme une permission exceptionnelle accordée en raison d'un manque de lucidité. Celui qui adopte ce regard positif sur autrui bénéficiera, en retour, de la même indulgence de la part du Très-Haut qui, le jour du jugement, prononcera sa sentence selon le bénéfice du doute.

Parfois, les gens refusent de juger ainsi leur prochain, parce que des raisonnements de cet ordre leur semblent absurdes. Or, en vérité, leur refus de juger favorablement ne

provient pas d'une réticence à l'illogisme, mais de leur mauvais cœur. S'ils aimaient leur semblable, ils feraient tout leur possible pour considérer son comportement avec bienveillance.

On raconte l'histoire de nouveaux mariés qui avaient décidé d'allumer en avance les lumières de Chabbat. Le premier Chabbat suivant leur mariage, la jeune femme tarda un peu à le faire, puis se souvint soudain de leur décision commune.

Avec quelques minutes de retard, elle se pressa pour remplir cette tâche. Mais, elle constata alors, à sa plus grande déconvenue, que son 'hatan les avait déjà allumées. Elle jugea inopportun de le questionner à ce sujet, mais fut très déçue de la conduite de son nouvel époux. Ce léger retard n'était pas une raison suffisante pour qu'il s'acquitte à sa place de cette mitsva. Elle passa tous les repas des chéva brakhot, le cœur brisé.

Sa mère, qui perçut sa détresse, insista pour qu'elle lui en révèle la raison. La kala lui confia alors cette anecdote. Emplie de chagrin pour sa fille, elle fit à son tour ce récit à son mari. Il décida de ne pas en parler à son gendre, malgré sa profonde rancœur, qui l'empêcha de se réjouir durant tout le Chabbat pour lequel il avait déboursé de très grosses sommes.

À la clôture du jour saint, il se rendit chez un Rav pour lui demander conseil sur la manière de réagir. Ce dernier trouva cette histoire étrange : une jeune mariée se prépare si longtemps à allumer les lumières de Chabbat pour la première fois ; comment donc son époux se conduirait de la sorte, en la privant de cette mitsva ?

Le Rav décida de questionner directement le principal intéressé. Le 'hatan lui expliqua : « J'ai préparé les lumières de Chabbat avec de l'huile et les ai allumées dans l'intention de les éteindre ensuite. Mais, à ce moment, des coups ont retenti à ma porte. C'était mon beau-père, que j'ai reçu et avec lequel je me suis assis, si bien que j'ai complètement oublié de les éteindre... »

Cette histoire illustre notre devoir de juger notre prochain selon le bénéfice du doute.

Chophetim (187) Eloul

שְׁפָטִים וְשִׁפְטָרִים תִּתְּנִן לְךָ (טז. י"ח.)

« Des juges et des officiers tu nommeras » (16,18) Rabbénou Efraïm fait remarquer que le mot: « titén » (תִּתְּנִן) a une Guématria de 850, qui correspond au nombre d'années durant lesquelles le peuple juif a vécu en Israël jusqu'à la destruction du 1er Temple. C'est par le mérite de la justice, que les juifs ont pu y vivre en paix, et dès qu'ils ont arrêté de la poursuivre ils ont été immédiatement exilés. Il est écrit : « **Tsion sera délivrée par la justice** » (Yéchayahou 1,27) Nous serons libérés et nous retournerons sur notre terre avec le Temple, par le mérite de la justice. Cependant, la justice n'est pas suffisante, il faut y ajouter la Tsédaka, comme nous trouvons dans la suite de ce verset : « **Et ceux qui retournent vers elle par la Tsédaka** ». Rabbénou Efraïm dit qu'en plus de la justice, nous devons faire Téchouva (retourner vers D.) et donner à la Tsédaka. Il est écrit: « **Justice, justice, tu poursuivras** » (Choftim 16,20). La Guématria de "מִשְׁמָךְ צְדָקָה" est la même que : (léMachiah). Grâce à la Tsédaka, nous mériterons l'arrivée du Machiah.

שְׁפָטִים וְשִׁפְטָרִים תִּתְּנִן לְךָ בְּכָל שָׁעָרִיךְ אֲשֶׁר ה' אֱלֹהִיךְ נָתַן לְךָ (טז. י"ח.)

« Des juges et des officiers tu nommeras dans toutes tes portes que Hachem ton D. te donnera, dans chacune de tes tribus » (16,18)

Selon le Chla haKadoch, les « juges et policiers » sont une allusion à certains aspects de l'être humain. Notre corps possède sept « portes » par lesquelles il communique avec le monde environnant : Deux yeux, deux oreilles, deux narines et une bouche. Selon ce que l'individu en fait, ces orifices peuvent être soit une source de bonheur, soit produire des effets dévastateurs. Le Rabbi Ménahem Mendel de Rymanov disait que la Torah nous ordonne de placer des juges et des magistrats à ces sept portes : D'être attentif à ne pas regarder des choses interdites, à ne pas écouter des commérages et des calomnies, à ne pas se mettre en colère et à ne pas consommer des mets interdits. Chacune de ces portes a besoin d'une unité de juges et policiers spécialisés : Pour les tentations liées à la vue, à l'écoute. Mesure pour mesure, si un homme en ce monde garde les « Portes » de son corps [empêchant la faute d'entrer], alors il méritera que s'ouvrent devant lui toutes les portes du monde à venir.

Nahal Kédoumim

פעמים תהיה עם ה' אלוקיך (יח. יג)

« Sois entier avec Hachem ton D. » (18,13)

Selon Rachi : Suis-Le avec intégrité en Lui faisant confiance, et ne cherche pas à connaître l'avenir. Au contraire, tout ce qui t'arrivera, accepte-le avec simplicité. Tu seras alors avec Lui, considéré comme Sa part. Le Rav Eliméléh Biderman dit que ce verset doit être la base de l'existence de tout juif: Vivre avec une confiance en D. simple et sans calcul. Nos Sages (Guémara Makot 24a) enseignent que **Habakouk** a réuni tous les préceptes de la Torah en un seul : « **Le juste, c'est par sa foi qu'il vivra** » (Habakouk 2,4).

Le Divré Chmouël explique que l'intention de Rachi est d'empêcher l'homme de s'inquiéter en l'écartant des extrapolations au sujet de son lendemain. Le juif doit s'abstenir de sonder l'avenir jour et nuit pour tenter de connaître l'issue et le dénouement de son propre sort. Il effacera de son cœur toute inquiétude (guémara Sota 42b) et bénira Hachem. Un enfant, nourri par son père, ne s'inquiète pas du lendemain, confiant, et se repose entièrement sur la miséricorde de celui qui lui donnera à manger demain comme il lui a donné aujourd'hui. A plus forte raison l'homme doit-il se considérer lui aussi comme un petit enfant unique de papa Hachem, rempli de miséricorde, qui nourrit le monde entier par Sa bonté.

Le Hafets Haïm dit : Puisque la connaissance de l'homme est tellement limitée, nous devons nous abstenir de chercher à comprendre la conduite du Roi des rois. L'homme doit suivre les voies d'Hachem en toute innocence, avoir confiance que tout ce qu'Il fait est pour le bien et que rien de mal ne peut sortir de Lui. Il méritera alors de voir lui-même que tout est le fruit de Sa bonté.

כִּי הָאָדָם עַצְמָה כְּשַׁפְּדָה (כ. יט)

« L'homme est l'abré du champ » (20,19)

Le Rav Simha haKohen Kook explique qu'à l'image de l'arbre qui doit se battre contre les forces naturelles de la gravité afin de grandir, de même le but de chaque juif dans ce monde est de grandir dans la Torah et la crainte du Ciel, malgré les forces naturelles du yétsar ara pour l'amener à terre. Selon le Maharal de Prague, de la même façon que les arbres, pour remplir leur fonction, doivent produire des branches, des rameaux, des fleurs et des fruits, l'homme est envoyé sur terre pour agir de façon productive et s'attacher à des idéaux de vérité morale, intellectuelle et spirituelle. On doit se nourrir des racines fortes et

profondes de notre tradition pour grandir droit vers le Ciel (Hachem). Nos Sages appellent « fruit » la récompense des bonnes actions, car ces actes constituent le véritable épanouissement de l'homme.

Eloul

שׁוֹבֵה יִשְׂרָאֵל עַד הָאֱלֹקִיךְ (יד. ב)
« Reviens Israël jusqu'à Hachem ton D. » (Ochéa 14,2)

Le Rav Haïm Friedlander enseigne : Le prénom Israël représente un degré supérieur lié à la perfection, alors que Yaakov représente un niveau ordinaire. De même, quand le peuple juif est appelé Israël, cela fait allusion à son niveau élevé (Zohar Haquadoch). Nos Sages (Yoma 86a) expliquent : « **Ad Hachem Elokékhā** » (jusqu'à Hachem ton D.), signifie « **Jusqu'au Trône céleste** », car c'est effectivement de là que proviennent toutes les âmes du peuple juif ...Pour construire un immeuble, il est indispensable d'établir un plan précis, depuis les fondations jusqu'au dernier étage. Il en est de même dans le processus de Téchouva, il convient, dès le début d'aspirer à atteindre Hachem : sans cela, il nous sera impossible d'y parvenir.

Le Saba de Novardok compare celui qui se suffit de changer quelques actions à un homme qui se trouve dans un train roulant en direction inverse de là où il veut se rendre. Lorsqu'on le lui fait remarquer, au lieu de changer de train, il change de place et s'assoit de manière à faire face à sa destination. Bien entendu, il n'y parviendra jamais !

Le Rav Friedlander précise toutefois que même si la motivation doit être forte, sa mise en œuvre doit commencer par de petites actions, et progresser étape par étape, pour atteindre ensuite des niveaux plus élevés ...Même lorsque les juifs se trouvent à un niveau très bas, le prophète Ochéa les appelle Israël pour nous enseigner que le principe de la Téchouva consiste à aspirer, dès le début, à accéder au Trône Divin.

כִּי קָרוֹב אֲלֵיכֶם קָרְבָּר מָאֵד בְּפִיךְ וּבְלְבָבְךָ לְעַשְׂתָּו (ל. ד)
« Car la chose est très proche de toi : dans ta bouche et dans ton cœur pour l'accomplir » (Nitsavim 30,14)

La bouche (פֶּה) et le cœur (לֵב), lorsqu'ils sont écrits pleinement (לְמִיד בֵּית הַיּוֹם) et (לְמִיד בֵּית הַיּוֹם) soit 586, ont la même Guématria que le mot Chofar, soit 586. C'est une allusion à la puissance de la téchouva que contient le chofar. Nous devons faire Téchouva à la fois avec nos lèvres (bouche) et à la fois avec notre cœur. La partie essentielle de la téchouva est celle provenant de notre cœur.

Ben Ich Hai

Rech Lakich dit : La Téchouva est une grande chose, car elle transforme les fautes commises avec prémeditation en fautes par inadvertance. **Rech Lakich** dit aussi : La Téchouva est une grande chose, car elle transforme les fautes commises avec prémeditation en mérites. Ces deux affirmations ne sont pas contradictoires : la seconde affirmation concerne ceux qui se repentent par amour pour Hachem, et la 1ere concerne ceux qui se repentent par crainte d'Hachem. **Rabbi Chmouël bar Nahman** dit au nom de rabbi Yonathan : La Téchouva est une grande chose, car elle prolonge le nombre d'années de vie de l'homme, selon le verset : « **Grâce à elles, il vivra** » (Yéhezkel 33,19)."

Guémara Yoma 86b

Halakha : L'importance des Selihotes le mois de eloul

Il est important de dire les sélihotes le mois de eloul, même ceux qui étudient en général très tard le soir, ils devront diminuer un peu du temps de leur étude afin de pouvoir se lever plus tôt le matin. Les personnes ne pouvant pas faire le matin avant le lever du jour, pourront faire les sélihotes à Minha.

Sefer Pisqué Téchouvot 6

Dicton : *Un grand homme, c'est celui qui rend les petites choses grandes.*

Rav Sitruk Zatsal

מזל טוב ליום הולדת של בני שלמה נ"י

Chabbat Chalom

ויצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, מאיר בן גבי זווירה, אלהו בן תמר, אברם בן רבקה, ששא בנים בין קארין מרים ויקטוריה שושנה בת גvais חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרן ליב בן רבקה, שמחה ג'יזות בת אליז, אבישי יעקב בן אסתר, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, ישראל יצחק בן ציפורה, רפואה שלימה ולידה קללה לרבקה בת שרה ... זיווג הגון לאלורי רחל מלכה בת חשמה. לעילוי נשמה : ג'ינט מסעודה בת ג'זלי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלחה. יוסף בן מיכעה. יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוחה, פיגיא אולגה בת ברונה, רבקה בת ליזה, רישרד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל. מורייס משה בן מרי מרים.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr



Sortie de Chabbat Ekev, 23 Av 5781

בֵּית נָאָמָן

Cours hebdomadaire de Maran Rosh HaYéchiva Rav Meir Mazouz Chlita

Possibilité
d'écouter le cours
Direct ou en Replay en
https://www.yhr.org.il/video-ykr

Sujets de Cours :

1) Attirer les enfants vers la Torah, 2) « La Terre est très très bonne », 3) D'où voit-on la guerre des six jours dans la Torah? 4) Combien de « tables de la loi » y'avait-il? 5) Il faut comprendre le sens simple des versets, 10) Le Gaon Rabbi Haïm de Brisk, sa sagesse et sa Torah, 11) Où voit-on le 1 Elloul dans la Torah? 12) Dire les Sélihotes en semaine, les soirs de Chabbat et les soirs de Roch Hachana, 13) Le chant « ה' מה נעמה אהבתך » du Rabbi Avraham Ibn Ezra,

1-1¹. La grande Miswa de rapprocher cette génération à la Torah

Chavoua tov, le cours est dédié à la Refoua Chelema du petit fils de Rabbi Bougoud Saadoun, Rabbi Noam Yossef Hanina ben Choulamit Nehama. Les initiales de son nom Noam Saadoun sont נס, qui veut dire un miracle en hébreu. Il est hospitalisé sous assistance respiratoire depuis plusieurs semaines en France et les médecins ne savent pas ce qu'il a, ni ce qu'il faut faire pour lui. Qu'Hachem lui envoie une guérison complète et rapide parmi les malades du peuple juif. On m'a aussi demandé de dire autre chose, il y a un élève du nom de Rav Ido Weber, il donnait des cours de Torah en musique sur la station de radio « Kol Barama », quelques minutes de Torah puis quelques minutes de musique afin d'attirer les plus jeunes, il s'agit là d'une grande Miswa que d'attirer cette génération à la Torah. Cette génération n'a pas l'envie d'étudier alors

1. Note de la Rédaction : Nous avons gardé la numérotation des paragraphes de l'édition Hébreu (caractère de droite) afin que celui qui souhaite approfondir et compléter son étude s'y retrouve plus facilement.

Pour information, le cours est transmis à l'oral par le Rav Méir

Mazouz à la sortie de Chabbat, son père est le Rav HaGon Rabbi Masslia'h Mazouz חליטה ר' מאוז.

on leur raconte des paraboles, des histoires avec de la musique. Et je ne sais pour quelle raison ils ont annulé cette émission. A mon humble avis il s'agit là de cours de Torah et il vaudrait mieux ne pas annuler cela car certains apprécient un certain genre tandis que d'autres préfèrent un autre genre d'enseignement. De plus, quelques minutes dans la journée pour les enfants cela en vaut la peine. J'ai même trouvé une allusion à cela dans la Torah, il est écrit : « לא עת האספָה - המקְנָה השׁקָו הַצָּאן וְלֹכֶד רָעוֹ » (Berechit 29-7) – paître sont les initiales de Rav Ido Weber. Les mots לא עת האספָה – abreuvez les brebis, représentent les jeunes qui n'ont pas la volonté d'étudier, et à qui il faut de la musique et puis ensuite comme la suite du verset le dit « וְלֹכֶד רָעוֹ – et les menez paître » et donc ensuite écouter des cours de Torah du Rav Ido Weber... Je ne dis pas cela pour forcer qui que ce soit, je viens juste donner le conseil en disant que cela vaut le cout.

2-2. Les fruits de la terre d'Israël sont les meilleurs

La Paracha de Ekev que nous avons lu aujourd'hui est pleine de compliments pour la terre d'Israël,

« Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat »

All. des bougies | Sortie | R.Tam
Paris 21:03 | 22:15 | 22:32
Marseille 20:36 | 21:41 | 22:05
Lyon 20:44 | 21:52 | 22:13
Nice 20:29 | 21:35 | 21:58

www.millefeuilleduchabbat.com

c'est magnifique. Moché Rabbenou se trouve à l'extérieur d'Israël et il décrit tous les fruits que l'on trouve en Israël en disant : « ארץ חיטה וشعורה וגן ותנה ורימון ארץ זית שמן ודבש » - un pays qui produit le froment et l'orge, le raisin, la figue et la grenade, l'olive huileuse et le miel ». Les fruits qui sont cités dans le verset sont les meilleurs fruits, le premier « le froment et l'orge » a l'origine le blé trouve sa source en Israël, c'est ce qu'a découvert un chercheur juif du nom de Aharonson. C'était un chercheur qui a trouvé toute sorte de choses et parmi ses découvertes, il a découvert que la source originelle du blé était en Israël et ainsi toutes les graines de blé que nous trouvons dans le monde aujourd'hui viennent à l'origine du blé qui se trouvait en Israël. C'est pour cela qu'elle est plus résistante que d'autres espèces de blé. Ils ont essayé de planter d'autres types de blé venant des États-Unis ou d'ailleurs, et au final la graine la plus résistante était celle d'Israël ! Ensuite il est écrit « ארץ זית שמן – l'olive huileuse ». L'olive d'Israël est la meilleure de toute ! Ainsi aussi « גפן ותנה ורימון – le raisin, la figue et la grenade » les fruits d'Israël n'ont pas d'équivalent ! On ne connaît pas la valeur !

3-3. La terre d'Israël est la meilleure de toutes

Une fois, il y avait un article du secrétaire de la Histadrout – Yeroham Michel. Il disait dans l'article comment pourrions-nous accuser Moché Rabbenou de nous avoir promis « un pays qui produit le froment et l'orge, le raisin, la figue etc. ». Voilà que la terre d'Israël est la meilleure de toute ! Prenons par exemple les vaches de Hollande qui donne plus de lait que les vaches d'Israël. Mais une fois qu'on a ramené ces vaches de Hollande sur la terre d'Israël, elles donnaient trois fois plus de lait qu'en Hollande ! Vous comprenez maintenant que la terre d'Israël est meilleure que toutes les autres terres ! Il y a un chanteur (David Chiro) qui disait « j'ai fait le tour j'ai fait le tour et la terre d'Israël est la meilleure de toute ! » et c'est vrai. Celui qui habite ici en Israël, mais qui part quelques fois à l'étranger, à part en cette période de Covid, pourra sentir que l'air de la terre d'Israël rend plus intelligent, cet air guérit. Il y a tout le bon de cette planète !

4-4. D'où voyons-nous la guerre des six jours dans la Torah ?

La Torah a fait allusion à la guerre des six jours à trois reprises. Il est écrit dans la Paracha : « כִּי תֹאמֶר בַּל בָּבָרְךָ רַבִּים הַגִּים הַאֲלָה מִמֶּנִּי **si tu te dis dans ton cœur ces peuples sont plus nombreux que moi** » quand est-ce que nous nous sommes dit cela ? Lors de la guerre de six jours. Et voilà que « כִּי תֹאמֶר בַּל בָּבָרְךָ **si tu te dis dans ton cœur** » a pour valeur numérique 727 comme l'année de la guerre de six jours 5727 ! Et la suite du verset « לֹא תִירָא מֵהֶם » - « **ne les craints pas** », là aussi la valeur numérique est de 727 comme l'année 5727 ! Et nous l'avons vu, c'était une guerre miraculeuse qui n'avait rien de naturel. Et la troisième fois où la Torah fait allusion « **לא תיצב איש בפניכם** », פְּחִדְיכֶם וּמֹרְאֵיכֶם יְתִן ה֑ 'אַלְקִיכֶם עַל פְנֵי כָל הָאָרֶץ אֲשֶׁר בְּאַשְׁר » - « **Nul ne pourra tenir devant vous** ; **Éternel, votre Dieu, répandra votre terreur sur tous les lieux où vous porterez vos pas, ainsi qu'il vous l'a déclaré** » ; « **בְּאַשְׁר** » - « **ainsi qu'il vous l'a déclaré** » a pour valeur numérique 727 là-aussi. Il faut voir dans la Torah les choses exceptionnelles qu'on y trouve avec tant de précision. Chaque mot dans la torah vaut de l'or, des perles et des pierres précieuses. Voilà pourquoi ceux qui malheureusement ne savent pas étudier remplissent leur tête de bêtises alors que celui qui étudie la Torah y verra qu' « Il existe de l'or, une quantité de perles fines ; mais la parure précieuse entre toutes, ce sont des lèvres intelligentes » (Michlé 20,15).

5-5.« Ce sera, lorsque vous mangerez du pain de la Terre »

ארץ אשר לא במסכנות תאכל בה : « הארץ לא תאכל » « לחם » - « un pays où tu ne mangeras pas ton pain avec parcimonie » (Dévarim 8,9). Que veut dire le mot « מסכנות » ? Le Targoum traduit ce mot par « pauvreté ». Mais il y a une autre version qui dit « בעצזרין ». **Mais que veut dire ce mot ? Dans le langage de la Guémara**, ce mot veut dire « avarie ». Cela veut dire que si tu manges du pain dans ce pays, tu ne mangeras pas du pain sec parce que tu es radin, ou alors parce que tu es pauvre. Mais parce que le pain du pays d'Israël est le meilleur de tous les pains du monde ! Non seulement il est bon, mais en plus il y en a de toutes sortes, chacun

peut trouver le pain qui lui convient. Il n'existe pas une telle chose dans les autres pays. En dehors d'Israël, il y a que du pain normal, il n'y a pas de pain noir. Ici, il y a tout ce qu'il faut. Il y a même de l'orge, qui est très bon pour la santé (j'ai une brochure que j'ai trouvé en Amérique où il est expliqué que l'orge est meilleure pour la santé que le blé). Donc le verset vient nous dire ici que si tu manges seulement du pain dans ce pays, ce n'est pas par avarie, mais c'est par ce qu'il ne manque de rien justement.

6-6.Combien de « tables de la loi » il y avait ?

Les sages ont dit (Bérakhot 8b) que « les tables et les restes des tables sont posées dans l'arche ». Comment ont-ils appris cela ? Rachi écrit qu'il est dit dans le verset : « J'ai écrit sur les tables, les choses qui étaient sur les premières tables que tu as cassées, et vous les mettrez dans l'arche » (Dévarim 10,2). Le sens simple nous laisse comprendre qu'Hashem va réécrire les tables comme il l'avait fait pour les premières, et qu'il faudra placer ces nouvelles tables dans l'arche. Mais les sages ont appris de la juxtaposition des mots « que tu as cassé » avec les mots « vous les mettrez dans l'arche » que même les débris des premières tables étaient placés dans l'arche. Mais il y a des gens qui exagèrent et qui ont une imagination débordante. Ils disent qu'il y avait des troisièmes tables de la loi. Où ont-ils trouvé cela ? Ils ont trouvé dans la Paracha, un verset qui peut induire en erreur, et donner lieu à une explication étrange. Il est écrit : **וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים שְׁנִי לְוחֹת הַבְּנִים כְּתֻובִים בָּאַצְבָּע** « **אַלְקִים וּלְהִים כִּלְדָבְרִים אֲשֶׁר דָּבַר הָעָם בְּהָר** **מִתְוֹךְ הַאֲשָׁר בַּיּוֹם הַקָּהָל** » - « **וְאַתְּ נָתַן לְךָ לְוחֹת הַבְּרִית** » - « **וְאַתְּ נָתַן לְךָ לְוחֹת הַבְּרִית** » Et Hashem me remit les deux tables de pierre, burinées de son doigt divin, et contenant toutes les paroles que le Seigneur vous avait adressées sur la montagne, du milieu du feu, le jour de la convocation ». Et ensuite, il est écrit « **וְיִהְיֶה מִקְץ אַרְבָּעִים יוֹם וְאַרְבָּעִים לִילָה נָתַן הָרָבִיב** » - « **וְאַתְּ נָתַן שְׁנִי לְוחֹת הַבְּנִים לְוחֹת הַבְּרִית** » ce fut au bout de quarante jours et de quarante nuits que le Seigneur me remit les deux tables de pierre, tables de l'alliance » (Dévarim 9, 10-11). Donc ils ont compris d'ici qu'il y avait deux autres tables de la loi en plus de celles qui ont été brisées.

7-7.Il faut comprendre le sens simple des versets

Pourquoi selon eux Moché a reçu deux fois des tables ? Ils essaient de trouver des raisons selon la Kabala. Mais pourquoi aller chercher la Kabala ici ? La Torah parle-t-elle de la Kabala ?! Il faut comprendre le sens simple des versets. Personne n'a jamais dit une telle chose, car cela voudrait dire que nous avons des tables de la loi, des débris des tables de la loi, et encore des tables de la loi. Nous avons trois tables de la loi dans l'arche ?! C'est impossible. Il y a les tables qui ont été brisées, et ils ont mis leur débris dans l'arche, car ce sont des débris exceptionnels de tables qui sont l'écriture d'Hashem (c'est un miracle). Et ensuite il y a des deuxièmes tables, après que les premières aient été brisées. A quoi cela servirait-il de nous donner d'autres tables de la loi ?!

8-14.Le Gaon Rabbi Haim de Brisk

Le 21 Av, c'est la Hiloula du Rav Haim de Brisk a'h. Pas tout le monde connaît sa profondeur d'étude. Il a un langage particulier qui avait plu à beaucoup. On raconte qu'il avait écrit de cette manière pour rapprocher le cœur des jeunes. A notre époque, peu étudient ce style, et pas tous le comprennent. Le Hazon Ich a écrit des notes sur tout son livre. Aujourd'hui, on édite les commentaires de Rabenou Haim Halevy (le Rav Haim de Brisk), avec les notes du Hazon Ich. Ce sont des remarques très simples. Par exemple, il demande comment le Rambam, qui est un dictionnaire, écrit des propos qui manquent de clarté, en espérant que 700 ans plus tard, ils soient interprétés. Et d'autres remarques de ce type. C'est juste. Je ne peux pas me permettre de m'immiscer entre ces 2 géants. Mais, il est clair que si le Rambam écrit que c'est permis ou interdit, ce doit être ce qu'il veut nous enseigner. Et non pas sous-entendre que cela devrait être permis mais ne l'est pas.

9-15.La méthode

Parfois, cette méthode, appelée « גברא וחפצא », doit forcément être utilisée. Par exemple, lorsque le Rambam écrit (lois de Chabbat, chap 5, loi 1) que chacun doit avoir des bougies allumées, chez soi, le vendredi soir. Il n'a pas écrit que la femme doit allumer. Mais, « il faut avoir des bougies allumées chez soi ». Cela sous-entend que même il

n'a pas allumé en l'honneur du Chabbat, mais qu'il y avait déjà un éclairage, on est acquitté. En effet, ici, il s'agit de respecter le **ופצתא** (l'objectif), d'avoir la maison éclairée. Mais, par moment, le Rambam demande de faire quelque chose et le Rav Haim écrit qu'en réalité, l'intention du Rambam est de ne pas faire cette chose. C'est le côté **גברא** (de celui qui a le devoir). Bien après le Rambam, est arrivé le commentaire du Méiri sur le Châss qui n'a jamais utilisé cette méthode.

10-16.Le Rav de Brisk t'appelle

Rav Haim de Brisk était très vif et avait un esprit et une profondeur particulière. Et une fois, à l'âge de quatre ou cinq ans, il se présenta devant le maire de Brisk (qui était bien sûr juif) et lui dit : « Le rabbin de la ville de Brisk t'appelle. Le maire le regarda et lui dit : « Tu es son fils, n'est-ce pas ? Alors dis-moi « Papa t'appelle ». » Il lui dit : « Mais alors tu aurais commencer à me demander, qui est ton papa ? Que fait-il ? ... » Et il avait toujours des réponses spéciales.

11-17.La bouche du missionnaire se ferma

Une fois, dans un bus, il y avait un missionnaire qui commençait à séduire les gens, que leur fameux était une vraie et bonne personne (il y a des fous de ce genre aujourd'hui). Il ne s'arrêtait pas de parler. Et soudain, l'un des hommes s'est levé et lui a demandé : « Dites-moi qui le connaît mieux, vous ou les Tanaïms qui étaient à son époque ? Certainement les Tanaïms, et ils l'ont jugé pour la pendaison. Et tu arrives après deux mille ans et tu embrouilles l'esprit... » Il lui dit : « Mais, les mêmes Tanaïms peuvent se tromper, comme Rabbi Akiva avait tort et pensait que Bar Kochba était le Messie. Le Juif se tut, et Rabbi Haïm, qui était assis là tout le temps silencieux, se leva et lui dit : « Qui t'a dit qu'il s'était trompé ? » Le missionnaire lui dit : « Bien sûr qu'il avait tort, car ils ont tué Bar Kochba. » Alors le Rav rétorqua : Donc, vous admettez que celui qui a été tué ne peut plus être le Messie... alors que voulez-vous maintenant ?! » Ainsi, il a fait taire ce missionnaire.

12-18.Où mentionner Ata Honentanou?

Une fois, un samedi soir, un homme n'avait pas pu faire la prière d'Arvit, en cas de force majeure. Le lendemain matin, il s'apprêtait à faire 2 amidas,

pour rattraper celle de la veille. Il ne savait pas dans quelle amida mentionner ATA Honentanou. La Guemara (Berakhot 26b), il est écrit que la première amida récitée est pour le moment présent. La seconde étant pour le rattrapage. Dans notre cas, il faudrait réciter ATA Honentanou dans la deuxième amida. Rabbi Haim lui dit signe d'attendre que lui termine sa prière. Puis, Rabbi Haim lui expliqua que lorsque nous récitons ATA Honentanou dans la amida du samedi soir, ce n'est pas parce que c'est Arvit. C'est juste car c'est la première amida récitée à la sortie de Chabbat. Dans notre cas, l'homme devrait réciter le passage en question dans la première amida. C'est un très joli raisonnement. Le Rav Zouun a'h fait remarquer que telle et la décision du Rabbi Akiva Iguer. A son époque, mon père avait écrit que le Ridbaz pense que dans notre cas, il ne faudra pas réciter Ata Honentanou.

13-19.Un psychologue hors paire

Rabbi Haim était un psychologue et savait ce que chaque personne pensait. Je lisais cela quand j'étais enfant, et, étonné, je me demandais, comment peut-on savoir ce qu'une personne pense ?! Et ainsi était l'histoire: il y avait un grand sage nommé Rabbi Eliyahu Baruch de Mir, qui est mort. Les gens allèrent à ses funérailles, mais juste avant les funérailles, Rabbi Haïm proposa à son ami d'aller rendre visite à son beau-père, Rabbi Raphaël. Ils y allèrent alors. En chemin, Rabbi Haïm a demandé à son ami de ne pas informer Rabbi Raphael de la mort de Rabbi Eliyahu Baruch. Après leur départ, Rabbi Haïm a dit à son ami : Écoutez, je sais que mon beau-père, Rabbi Raphaël, est au courant de la mort de Rabbi Eliyahu Baruch, mais il pense que nous ne le savons pas. Il lui dit : Comment le sais-tu ? Après tout, il ne nous a rien dit ! Il répondit : C'est comme ça. En allant aux funérailles ils trouveront ce sage (son beau-père Rabbi Raphaël) là-bas. Comment savait-il cela ? Parce qu'il avait un sens particulier. Rabbi Haim se trouvait une fois dans une ville et est allé visiter le Rav de l'endroit. Celui-ci se proposa de lui présenter un raisonnement de Guemara qu'il commença à expliquer. Rabbi Haim, lui dit alors : « je sais, qu'à ce sujet, vous allez telle question, puis telle réponse à proposer, ensuite une objection... ». Le Rabbin dit alors que tout était dit, il n'avait plus rien à ajouter.

14-20.La vérité par dessus tout

Haverson était un juif renégat. A son époque, les juifs étaient souvent accusés, faussement, de « meurtre pour service de Dieu ». Un jour, cet homme écrivit un article: « je sais clairement que les juifs ne sont pas des assassins. Dieu ne leur a jamais demandé de prendre du sang pour les matsots.... » Et son message avait aidé. Ils ont proposé de lui envoyer une lettre de remerciement et de bénédiction du rabbinat de Brisk. Mais, Rabbi Haim a dit « je ne donne pas de remerciement ni de bénédiction aux renégats, et il ne lui a pas envoyé [et ne s'est pas joint aux bénédictions]. Ensuite, ils s'attendaient que ce professeur écrive une lettre de remerciement en retour. Ils ont attendu et attendu et il n'a rien envoyé. Et ainsi tout le monde a compris que Rabbi Haim avait raison. Voilà comment il faut être. Dis ta vérité, car cela passe au dessus de toutes les vanités du monde. Et toute politique n'est que vanité vanité. Il faut dire ce que tu penses, et si on ne veut pas accepter, tant pis. Une personne doit être vraie jusqu'au bout. Et celui qui ne sait pas être sincère a un problème.

15-21.Voir son père pendant la fête

Autre chose chez Rabbi Haim. Un jour quelqu'un vint le voir pour lui dire: « Mon père est malade dans une autre ville et je sens que je dois lui rendre visite. Mais le problème, c'est que ça coûte de l'argent de voyager en train et il est écrit dans la loi juive, qu'honorer un père n'est un devoir à respecter, à la charge financière du père et non du fils. Donc, peut-être que je suis dispensé de dépenser de l'argent pour visiter mon père ? » Rabbi Haim répondit : « Oui, tu es dispensé de payer, alors tu dois y aller à pieds... » L'homme se demanda : « Comment puis-je marcher de ville en ville ? ! » Il lui dit : « Si tu es dispensé de payer le train, tu as le devoir d'y aller à pieds ! » Cette histoire a été utile à un enseignant de Yerouchalaim. Ils avaient étudié (Pessahim 4a) qu'il y a des endroits où on louait le service de personnes pour la recherche de hamets. Et l'un des disciples se leva et dit : « Nous avons appris que la mitsva a le devoir d'être faite par soi, et il n'est pas demandé de dépenser des sous pour cela ». C'est-à-dire que si l'élimination du Hamets nécessite des frais supplémentaires, on en est dispensé. Par exemple, si tu trouves du Hamets

dans la bouche d'un serpent, et qu'il faut payer l'intervention d'un spécialiste pour récupérer le morceau, tu es dispensé. Il faudra juste faire l'annulation. « Alors, pourquoi envisager de payer pour effectuer la recherche par quelqu'un ? ». C'est alors que l'enseignant rapporta l'histoire de Rabbi Haim pour expliquer que si on est dispensé de payer, on n'est pas, pour autant dispensé de la mitsva. Et toutes les histoires racontées au sujet de Rabbi Haim sont extraordinaires. Celui qui peut étudier ses écrits, qu'il le fasse.

16-22.Roch Hodech Eloul dans la Torah

La semaine passée, nous avons parlé un peu des Selihotes. Le Rav Ovadia a'h écrit (Hazon Ovadia Yamim noraim p1): « nous avons l'habitude de se lever tôt pour réciter les Selihotes, depuis Roch Hodech Eloul jusqu'à Kippour. Nous savons, par tradition, que Moché est monté chercher les tables de la loi à Roch Hodech Eloul. » C'est une tradition rapportée dans les Pirké de Rabbi Eliezer (chap 46). Et j'ai trouvé cela, en allusion, dans les versets. Lorsque Moché prie, après le veau d'or, il dit (Chemot 32;11): *אַמְرָתִי, אַתָּה לִזְרַעֲכָם, וְנַחֲלָה, לְעַלְמָה-* j'ai désigné, je le donnerai à votre postérité, qui le possédera pour jamais! » Les initiales de ces mots forment *א-רoch Hodech Eloul*. Et les mots suivants sont *וַיַּבְחַם ה-* Hachem annula le décret. Il semble donc clair d'ici que Moché Minha ce jour là pour 40 nouveaux jours, et Hachem accorda sa prière. Toute chose que tu cherches, si tu ouvres les yeux, tu la retrouves. Après les 40 premiers jours, Moché descendit le 17 Tamouz et brisa les tables. Ensuite, pendant 49 jours il a prié. Certains disent qu'il est monté pendant cette période aussi, et d'autres disent qu'il pria aux pieds de la montagne. Enfin, il monta une dernière fois, de Roch Hodech Eloul jusqu'à Kippour et obtint le pardon durant ce grand jour.

17-23.Quand les ashkénazes commencent les Selihotes?

Les ashkénazes ont l'habitude de ne faire les Selihotes que durant les 10 jours de pénitence. Mais, en réalité, il n'y a pas 10 jours. En enlevant les 2 jours de Roch Hachana, le Chabbat, et Kippour, il n'en reste que 6. Alors, que font-ils ? Ils ajoutent quelques jours avant Roch Hachana.

Si cette fête tombe un jeudi, ils commencent le dimanche précédent. Si elle a lieu un lundi ou mardi, ils commencent le dimanche de la semaine précédente. Ainsi, ils ont au moins 10 jours de Selihotes. Aujourd’hui, il est difficile pour certains de se lever tôt le matin. Alors, ils font les Selihotes avant Minha, il n'y a pas de soucis. Mais, celui qui peut se lever tôt, c'est mieux. Ainsi nous faisons en diaspora.

18-24.Selihotes à Chabbat ou Roch Hachana

À Djerba, ils ont des Selihotes qu'ils récitent le vendredi soir, et les soirs de Roch Hachana. Dans le Hazon Ovadia (p10), le Rav Ovadia écrit qu'il ne vaut mieux pas faire durant Chabbat, ou Yom tov, en s'appuyant de versets. Mais, en réalité, la coutume existe. En effet, ce sont des passages spéciaux pour Chabbat, qui sont très beaux, sans wayavor et autres passages problématiques au Chabbat. Le deuxième Chabbat, ils lisent des passages sur l'exil. Ces Selihotes datent de l'époque des Gueonims, et certains passages depuis les Rishonims, comme

Rav Yossef Even Migach (le maître du père du Rambam), Rabbi Yehouda Halevy, le Even Ezra,... Et ils ont tous instauré des passages pour les soirs de Chabbat ou de fête.

19-25.Un chant du Even Ezra

Aujourd’hui, à Djerba, ils ne font pas de Selihotes les soirs de Roch Hachana. Les Tripolitains les lisent dans leur synagogue, et maintiennent leur tradition. Rabbi Refael Benyamin Cohen (auteur du livre *Malkhe Tarchich*) m'a dit avoir fait quelquefois, ces Selihotes, avec eux, et ils sont très touchants. Les djerbiens sont pressés et lisent tout cela très vite, pour ne pas perdre de temps. Mais, ce n'est pas convenable car il faut lire et ressentir. Rabbi Hail Houra a'h chantait, à Chabbat, le chant «ה מִנְעָמָה אֲהַבְתָּךְ» qui, apparemment, a une mélodie merveilleuse. Une fois, Rabbi Haim faisait ce chant si bien que le responsable de la synagogue se mit à danser. Mais, je ne le connais pas bien. Peut-être que si des Tripolitains viennent me le chanter, je l'apprendrai. L'auteur est Rabbi Avraham Even Ezra



Une histoire vécue du Juste, Rabbi Benyamin Hacohen zatsal

Rabbi Hananel Cohen, fils de Rabbi Benyamin, raconte:

Quand arrivait le 17 tamouz, le juste Rabbi Benyamin allait à la synagogue à une heure de l'après-midi. Il y lisait la réparation de midi (tikoun 'hatsot), et ne rentrait qu'ensuite chez lui. Le jour du 9 av, il s'endeuillait et pleurait la destruction du Temple. Il était secoué de sanglots en disant les lamentations, comme un endeuillé dont la dépouille de son proche est étendue sous ses yeux. De même, lorsqu'il comptait les années de la destruction, il le faisait avec peine, la gorge étouffée par les pleurs. Quand il rentrait chez lui, le soir du 9 av, seule une lumière brillait chez lui. Tout le reste était plongé dans l'obscurité, en souvenir de la destruction. On y trouve une source dans le Midrach, mais il n'y a pas lieu ici de s'y étendre. Le matin, après les lamentations, il lisait avec le public le livre de Job, conformément à notre tradition. Un soir du 9 av, à son retour de la synagogue, il entendit des chants en provenance du club. Il en éprouva une vive douleur en son cœur, et se dirigea vers le club. Il marchait en pleurant et criait : «Le 9 av, le 9 av!» Les jeunes eurent peur, au son de sa voix. Ils rentrèrent chez eux, honteux et pleurant.

Dédicacez le feuillet pour un proche, une réussite, un bon Zivoug, la Refoua chélema etc.
pour un don de 52€

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

dont chaque mot est très précieux. Des fatigués viendront dire que le Even Ezra n'était pas croyant. Comment ?! Il était de feu! Il est l'auteur d'un chant pour Chemini Atseret «**צמאה נפשי לאלוקים לאל חי**», que le Hatan Sofer disait

être rempli de secrets de Torah. Il ne faut donc pas prêter attention à tous ces renégats, et surtout, ne pas faire rentrer leurs livres à la maison. Par ce mérite, nous souhaitons alors la délivrance, bientôt et de nos jours, amen.



Parachat Choftim -mois d'Elloul

Par l'Admour de Koidinov chlita

Voici que nous débutons le mois d'Elloul, qui représente la miséricorde et "la volonté". En cette période, les Béné Israël éprouvent un éveil de repentir, comme les Sages en font l'allusion dans le verset de Chir Hachirim : **אָנָּנוּ לְדוֹדֵי וְדוֹדֵי לֵינוּ**. ("je suis à mon Bien-aimé et mon bien-aimé est à Moi") dont les initiales forment le mot "אַלּוּל" ; c'est-à-dire qu'en ce mois, chaque juif ressent un éveil pour se rapprocher de son **Bien-aimé**, Hachem Yitbarakh, et ainsi il méritera la deuxième partie du verset ("mon bien-aimé est à Moi"), qui signifie que pendant le mois de Tichri (Roch Hachana, Yom Kippour, Souccot) Hachem va se rapprocher de lui, et va lui octroyer la sainteté de ces jours très élevés spirituellement.

Rabbi Chnéour Zalman, dans son saint livre, **le Tanya**, décrit cette situation en usant de la parabole suivante : lorsqu'un roi se trouve dans son palais, il est très difficile de l'approcher. Par contre lorsqu'il sort se promener dans les rues et dans les champs, il est plus aisé de l'aborder ; ainsi en est-il du mois d'Elloul où le Roi se trouve dans les champs, autrement dit Hachem "sort" vers son peuple ; il sera donc plus facile pour nous d'"aller à Sa rencontre."

Cependant il nous faut expliquer cette situation, car il existe deux manières pour un juif d'être proche de son Créateur ; tout d'abord celle où le juif éveille en lui le désir de se repentir et de servir Hachem, ce qui va le propulser vers son Créateur ; ceci s'appelle **l'éveil d'en-bas** dans les livres de Cabbale ; ou bien il arrive qu'on réveille un juif des Cieux pour lui faire faire téchouvah ; dans ce cas cela s'appelle **l'éveil d'en-haut**.

On pourrait penser que durant le mois d'Elloul, l'éveil se fait plutôt d'en bas, émanant de l'Homme, comme le dit le verset à son début : **אָנָּנוּ לְדוֹדֵי**, "je suis à mon Bien-aimé", or d'après Rabbi Chnéour Zalman, il semble que cela représente en réalité un éveil d'en-haut, initié par Hachem puisqu'il "va" vers son peuple.

Voici l'explication : durant le mois de Tichri, descend des cieux une lumière spirituelle qui va éclairer les âmes du peuple juif afin qu'elles puissent accepter le joug divin volontairement. Cependant afin que chacun puisse mériter de recevoir cette lumière, il devra alors préparer le réceptacle qui pourra la contenir. Et **ce réceptacle constitue "la Volonté"**, qui représente le désir ardent de s'attacher à Hachem, ce qui lui fera mériter d'accéder à la sainteté des fêtes de Tichri. Ceci constitue justement le travail du mois d'Elloul, pendant lequel chacun doit éveiller en lui-même une **forte volonté de se rapprocher d'Hachem**.

Néanmoins, comme l'Homme est pris par ses occupations journalières, il n'arrive pas à manifester cette volonté, et puisqu'Hachem est miséricordieux envers Ses enfants et qu'Il désire qu'ils acquièrent ce réceptacle pour recevoir cette lumière du mois de Tichri, des Cieux Il va éveiller en l'Homme le désir et la volonté de se rapprocher de Lui.

C'est la notion que le Baal Hatanya appelle "*le Roi est dans les champs*", pendant le mois d'Elloul, car tel un père, Hachem vient écouter la prière de chaque juif et éveille en lui le désir de s'élever ; et du fait qu'il renforce cette volonté en son âme, il méritera alors la grande lumière des fêtes du mois de Tichri, que nous allons très prochainement vivre pour le bien.

Pour aider, cliquez sur :

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

Contact : +33782421284



+972552402571

Publié le 11/08/2021



CHOFTIM

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"

054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Des juges et des officiers tu te donneras dans toutes tes portes que Hachem ton Elokim te donne... » (Dévarim 16 ; 18)

Le mois de Elloul est la période propice à la Téchouva. En effet, à quelques semaines de Roch Hachana, chacun d'entre nous se doit de faire un bilan personnel sur ses actes et comportements passés, afin d'aborder la nouvelle année sur des bases meilleures. Évidemment, la Téchouva se vit et s'applique au quotidien, et toute l'année ! Mais disons que Elloul est particulièrement propice, parce que nous approchons de notre Jugement.

Notre Paracha, qui se lit en cette période, nous offre une ligne de conduite pour mener à bien notre Téchouva. Elle s'adresse à chacun d'entre nous, du moins Tsadik au plus Tsadik, parce que la Téchouva, c'est le fait de vouloir être meilleur que ce que l'on était hier. Pour cela une introspection est nécessaire afin d'évaluer où nous en sommes. Ce qui nous permettra de gravir les échelons de l'amélioration personnelle et de bonifier notre Avodat Hachem.

Les premiers mots de notre Paracha nous procurent les consignes indispensables à la construction de notre Téchouva. En effet le verset nous dit : « Des juges et des officiers tu te donneras dans toutes tes portes que Hachem ton Elokim te donne... »

Rachi explique que les juges sont ceux qui fixent la loi et les officiers sont ceux qui la font appliquer, en employant divers moyens, voire la force si nécessaire.

Lors de notre introspection, nous devrons donc nous positionner en tant que juges et officiers pour nous-mêmes. Évidemment nous ne fixons pas la loi, mais nous devons objectivement nous regarder pour estimer si nous l'appliquons comme il se doit. Discerner les bonnes actions des moins bonnes actions, et pour celui qui n'aurait que des bonnes actions, (si cela existe !), chercher à les accomplir d'une façon encore meilleure.

Pour parvenir à ce niveau de jugement de soi-même, un élément essen-

PRENDS-GARDE

tiel est à développer : notre « Yirat chamayim », la Crainte du Ciel. Et outre cela, savoir que plus cette crainte sera vraie et sincère, plus elle nous permettra de nous juger avec justesse et sévérité.

Si l'on sait et que l'on se rappelle régulièrement qu'il y a un regard constant sur nous, qui fait le compte de nos bonnes et mauvaises actions et détermine en fonction de cela, notre destinée, nos épreuves, notre parnassa, notre santé, notre temps de vie, notre monde futur, etc. Nous avons plus qu'intérêt à commencer à faire notre propre jugement pour avancer, et faire Téchouva avant de nous présenter à Lui. Suite p2



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Notre Paracha mentionne la manière de conduire les guerres en Israël lors de la conquête du pays, avec Yéhochoua (Josué) et les générations futures. Il est écrit : "Lorsque tu feras le siège d'une ville ennemie, tu feras attention à préserver les arbres fruitiers (qui sont autour de la ville ennemie)". Il s'agit d'un interdit de la Thora de détruire un arbre fruitier. Les décisionnaires apprennent de ce passage qu'il existe, donc, un interdit de détruire ce genre d'arbre. Quand est-il pour les autres objets ? Aura-t-on le droit de casser par plaisir une chaise qui trône dans notre salon depuis fort longtemps ou encore de briser en mille morceaux un verre ou un miroir qui n'a plus d'utilité ? Le Sefer Yérémiah rapporte une preuve de la Guémara Qudochim au sujet de Raba Bar Rav Houna qui voulait mettre à l'épreuve son fils, à savoir, s'il était colérique ou non. Il décida de déchirer un vêtement de son fils et d'observer sa réaction... La guémara repoussa cette éventualité (que le père ait pu déchirer un vêtement) car il aurait transgressé l'interdit de Bal Tachait/ne pas détruire. Donc on apprend de ce passage que l'interdit n'est pas uniquement de détruire les arbres au moment d'un siège, mais s'applique à tout objet.

EST-IL PERMIS DE CASSER PAR PLAISIR ?

Le Rambam (Chmirat Hagouf 10) écrit : "Ce n'est pas uniquement par rapport aux arbres qu'il existe cet interdit, mais tout celui qui casse un objet, déchire un vêtement ou détruit une construction, jette des aliments (sans aucune raison), transgresse cet interdit". Le Noda Biyouda (Chout, Tanina YD 10) déduit de la suite des paroles du Rambam qu'il s'agit pour les objets, en dehors de l'arbre fruitier, d'un interdit Dérabanan. (Voir aussi Hai Adam 11.32).

Le Sefer Hahinouh donne une intéressante explication à cette Mitsva : "Cela nous apprend à aimer le bien et les choses qui ont une utilité dans la vie. C'est aussi de s'écarter de tout ce qui amène le gâchis et la destruction (inutile). Et c'est la manière de vivre des Tsadiquim que d'aimer la paix et d'être heureux des bontés du Créateur. Ils feront attention à ne pas perdre quoi que ce soit...".

Donc derrière cette Mitsva il existe l'idée que ce monde a été créé pour notre utilité. Or, l'homme devra faire attention de ne pas détruire ce merveilleux moyen qui est mis à notre disposition afin de servir de la meilleure manière notre Créateur bénit Soit-Il.

Rav David Gold ☎ 00 972.390.943.12



Diffusez la Torah ! Prenez part à l'édition de ce feuillet





Le 'Hizouk de la Semaine

Renforcement en cette période propice

Nous sommes entrés dans le mois de Eloul. Chaque jour nous préparant à la Teshouva. Nous devons avoir la conviction que c'est le mois propice au repentir. En revanche, nous devons aussi prendre conscience qu'il est impossible de faire Teshouva sans se débarrasser de la cause principale de notre manque de foi : l'ingratitude ! Il est impossible d'obtenir le moindre pardon d'Hakadosh Baroukh Hou sans reconnaître tout le bien qu'Il nous procure.

Revenons sur la cause de tous les péchés : la non reconnaissance du bien que Hashem nous prodigue ! La tristesse, la déprime, le désespoir, la plainte, et tous leurs dérivés proviennent de cela ! Car si l'homme se rendait compte avec quelle générosité le Créateur se comporte envers lui, pas une seule fois il serait triste ! Tous les mauvais traits de caractères proviennent de ce manque !

Le Shalom Bayit. Si on pouvait distinguer tout le bien que notre époux (se) nous donne, on ne se laisserait pas de la/le remercier ! Au lieu de cela, comment nous comportons-nous ? Nous nous plaignons et nous mettons en colère pour un oui ou pour un non !

L'éducation des enfants. Bien éduquer son enfant c'est lui apprendre à être reconnaissant. S'il est capable de reconnaître le bien dont il bénéficie et dire « merci » avec sincérité, il réussira dans sa vie.

En effet, Hashem est Bon, et tout ce qu'Il fait est pour le bien. Celui qui veut prendre ce chemin de vérité, verra que le mal n'existe pas dans le monde. Tout ce qui arrive dans la vie est uniquement pour attirer notre attention sur ce qu'Hashem attend de nous. Comment reconnaître l'abondance de bien qu'Il nous gratifie ? En prenant une feuille pour y inscrire tous les bienfaits qu'Il nous procure ; et ce, afin de ne pas oublier ! Pour devenir reconnaissant envers son Créateur, il faut, au



préalable, manifester de la gratitude envers les autres : son père et envers sa mère qui nous ont élevé, qui n'on n'ont pas dormi des nuits entières pour nous faire grandir dans les meilleures conditions ! Est-il possible de leur reprocher quoique que soit ? Celui qui oserait serait un ingrat ! Il faut être reconnaissant envers les autres ! Envers son mari ou son épouse ! Que chacun inscrive tout le bien que lui donne son époux (se), et verra qu'il n'y aura pas assez de place !

Rabbi Nathan nous enseigne que tant que les enfants d'Israël n'ont pas réparés cette ingratitude, il est impossible d'entamer tout autre travail sur soi.

En prenant le chemin de la reconnaissance et en louant Hashem avec vérité, chacun sera capable de raconter les miracles dont Il a bénéficié.

En le remerciant, pour tout : celui qui n'a pas d'enfants ? Qu'il remercie Hashem ! Celui qui n'est toujours pas marié ? Qu'il remercie Hashem !

C'est le chemin de Vérité ! Chacun verra que toutes ses épreuves seront annulées ! A l'inverse, celui qui sait voir tout le Bien que le Créateur lui envoie, il Le remercie sans fin ! En effet, savez-vous quelle est la cause de votre tristesse ? Quelle est la chose qui vous manque ?

Ne pas dire assez merci ! Rabbi Na'hman nous enseigne « Quand l'humilité ira grandissante dans le monde, le Mashia'h se dévoilera ! ».

Chacun pense que tout lui revient, que le monde entier lui est redévolable. Donc, quand tout ne va pas comme il le désire, l'individu n'est pas satisfait, et a des réclamations à faire valoir !

Il n'y a pas plus grande marque d'orgueil ! Donc, nous devons faire une introspection et prendre de bonnes décisions afin de parvenir à la véritable Teshouva : se débarrasser de ce sentiment d'ingratitude et commencer à remercier à Hashem avant Rosh Hashana !

Rav Shalom Aroush



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

C'est comme à l'école, au moment de la dictée, chaque faute d'orthographe fait descendre la note, le plus important est la relecture de notre copie, afin de nous assurer que l'on a appliqué toutes les règles de grammaire, avant de la remettre à l'instituteur.

Dans un second temps, après nous être jugés nous-mêmes, nous **devons être des officiers pour appliquer les lois**. Que cela signifie-t-il ?

Afin de mieux comprendre, prenons l'exemple suivant : A la suite d'un **nombre important de contamination du covid-19 ou autre variant**, le ministère de la santé a décidé de promulguer une loi contre ce fléau, afin de **réduire et de faire cesser le nombre de victime**, le port du masque obligatoire dans tous les lieux publics.

Une fois la loi votée, une campagne de prévention est diffusée au travers des différents médias pour en avertir la population. Deux semaines passent, après un premier bilan, les chiffres n'ont pas bougé, et les citoyens continuent à se balader sans masque.

Cette fois-ci, le ministre décide donc de sanctionner : celui qui transgresse la loi sera pénalisé d'une forte amende. Une nouvelle campagne est lancée, annonçant évidemment les sanctions qui seront administrées à celui qui enfreindra la loi.

Un deuxième bilan est alors effectué, et à la grande satisfaction de tous, les chiffres ont baissé, les sanctions annoncées ont eu un fort impact de dissuasion sur la conduite des citoyens.

Un **deuxième bilan** est alors effectué, et à la grande satisfaction de tous, les chiffres ont baissé, les sanctions annoncées ont eu un fort impact de dissuasion sur la conduite des citoyens.

Encore une fois c'est donc la **Yirat Chamayim qui va nous aider, nous dissuader de fauter**. Si nous sommes vraiment consciens du risque que l'on **encourt** en n'appliquant pas les lois de Hachem, les sanctions que nous pourrons subir, dans ce monde-ci ou dans le Monde Futur, nous ne pourrons qu'être empreints de peur et notre conduite ne pourra que s'améliorer. La Téchouva passe donc inévitablement par le développe-

PRENDS-GARDE (suite)

ment de notre crainte de Hachem, qui nous permettra d'être juges et officiers de nos actes propres.

Revenons à présent à notre verset, qui nous explique **comment ne pas faiblir et optimiser la Yirat chamayim que l'on a acquise** : « Des juges et des officiers tu te donneras dans toutes tes portes que Hachem ton Elokim te donne... » (Dévarim 16 ; 18)

Quelles sont ces portes ? Le Chla' nous explique que ces portes sont au nombre de sept : deux yeux, deux oreilles, deux narines, une bouche. Ce sont **par ces portes que peut venir la faute**, et c'est donc à ces endroits stratégiques qu'intervient la Téchouva, nous invitant à protéger nos « entrées-sorties ». Préserver notre vue de mauvaises images, fermer nos oreilles et notre bouche au Lachone hara'...

Agir comme un officier pour nous-mêmes et établir des barrières comme trier nos lieux de sorties, nos amis... Nous rapprocher de Hakadosh Baroukh Hou en augmentant nos discussions avec Lui par la prière, nos rencontres avec la Chékhina par la fréquentation des lieux d'étude, etc...

Tels des officiers, comme dit Rachi, **nous devons être capables d'employer tous les moyens**. Même si les restrictions que nous nous imposons sont pénibles, ce que susurre notre Yetser Hara', nous devons être forts, et **agir comme si une gigantesque campagne publicitaire nous remémorait sans cesse les dangers de la faute**, nous rappelant ce que nous avons à « perdre » et surtout à gagner en surmontant les épreuves. **Cette Téchouva doit être progressive mais constante, le but est d'avancer et non de tomber.** Lorsque l'on reste trop longtemps immobile sur une échelle, on chute. Alors gravissons marche par marche, tout doucement mais sans nous arrêter.

Rav Mordékhai Bismuth 00.972 (0)54.841.88.36
mb0548418836@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com



Pour l'élevation de l'âme de Albert Avraham CHICHE ben Julie



La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouña

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton



Une invitation à la Téchouva

Rav Mordékaï Bismuth

LES SELI'HOT

Roch Hachana approche, ce jour du jugement où les Livres de la vie et de la mort sont ouverts.

Chacun sera jugé pour l'année entière à venir, en fonction de l'année passée qui a pu être entachée de nos fautes et de nos rébellions envers Hakadouch Baroukh Hou.

Que faire pour aborder ce jour si important ? Comment mériter un bon jugement ?

Essayons de répondre à travers l'histoire suivante :

David reçoit un coup de téléphone de son banquier lui annonçant que son découvert a atteint le seuil maximal. Neuf chèques lui ont déjà été refusés ; au dixième, ce sera l'interdit de chéquiers. Pour terminer, il ajoute que s'il ne réglait pas ce découvert dans la semaine qui suit, il mettrait en marche la procédure.

Consterné et désemparé par ce qu'il vient d'entendre, David se demande que faire. Même s'il travaillait jour et nuit pendant une semaine, cela ne suffirait pas pour combler son découvert. David est pris de panique, et commence à regretter tous ses achats faits impulsivement et sans réflexion. Il regrette, pleure et avoue sa culpabilité en expliquant tout cela à son banquier. Mais ce dernier reste impassible ; cela ne le touche absolument pas.

Heureusement pour nous, notre compte en banque de Mitsvot n'est pas administré par un tel banquier !

En effet, en cette fin d'année, notre compte bancaire « Mitsva » peut

être provisionné ou à découvert. Notre banquier, Hakadouch Baroukh Hou, sera prêt à nous écouter, à entendre nos pleurs, nos regrets et nos explications, mais aussi et surtout, nos engagements pour l'année à venir.

Tel est le pouvoir des séli'hot, qui constituent un rendez-vous quotidien avec le « Directeur » de la « banque de l'âme ».

Chaque jour, depuis le mois d'Elloul jusqu'à la veille de Yom Kippour, nous avons l'opportunité de nous entretenir avec le Grand Patron.

Regrettions, pleurons et avouons, pour espérer voir notre « débit » s'effacer. Pourquoi pas même voir notre compte réapprovisionné si nous revenons vers Hachem par amour ?

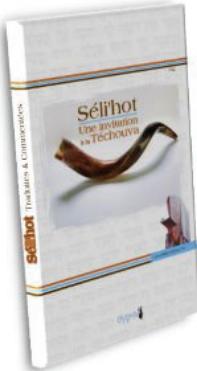
En effet, la Guémara (Yoma 86b) nous enseigne que par le mérite de la Téchouva MiYira (repentir par crainte), les fautes volontaires (Zédonot) sont transformées en fautes involontaires (Chegagot). Par contre, si l'homme se repente par amour (Téchouva MéAhava), les fautes volontaires (Zédonot) sont transformées en Mitsvot.

Aussi, en cette période de séli'hot, levons-nous tôt, réveillons-nous et implorons Dieu de nous offrir la possibilité de faire une Téchouva MéAhava, afin de multiplier nos mérites.



Ani lédodi védodi

Séli'hot



- .Les Séli'hot traduites en intégralité
- .Des commentaires captivants
- .La halakha pas à pas
- .Couverture souple
- .214 pages

Téléchargez les Séli'hot en intégralité



Réponses aux questions

Rav Avraham Bismuth

Si on ne peut pas réciter les Séli'hot le matin avant l'aube ou la nuit après 'Hatsot, peut-on les dire au court de la journée ?

Une personne qui ne peut pas réciter les Séli'hot le matin avant l'aube ou la nuit après 'Hatsot, pourra les réciter avant la prière du matin ou encore avant la prière de Min'ha.

Il sera bon dans ce cas que l'officiant se revête d'un Talith comme nos sages l'ont enseigné (Roch Hachana 17b) qu' Hachem s'est revêtu de Son Talith comme un officiant et apprit à Moché l'ordre de la prière (c'est-à-dire les treize attributs de miséricorde) que les Bnei Israël devront réciter après avoir fauté pour qu'Hachem les pardonne. ('Hazon 'Ovadia Yamim Noraim p.6)

Suis-je obligé de faire les Séli'hot si cela engendre que je sois fatigué pendant mes heures d'études ou de travail ?

Un étudiant en Torah, un enseignant ou encore un salarié ne sont pas obligés de se rendent au Séli'hot le matin très tôt ou le soir très tard si cela engendre qu'ils seront fatigués pendant leurs heures d'étude ou de travail. Cependant ils s'efforceront de s'y rendre quelquefois pendant le mois de Elloul et pendant les dix jours de pénitence ou si cela est possible de les réciter avant leur prière du matin ou avant celle de Min'ha. ('Hazon 'Ovadia Yamim Noraim p.8-10)



Y a-t-il une Ségoula particulière au mois de Elloul ?

Le Rav Avraham 'Hamoullé Zatsal (érudit en Torah qui a vécu à l'époque du Ben Ich 'Haï) rapporte qu'il est bon de réciter chaque jour du mois de Elloul et jusqu'à Sim'ha Torah (non inclus) le Téhilim 27 « Lédaïd Hachem Ori Véichi » qui est une Ségoula pour annuler tout mauvais décret.

L'homme qui récite ce Téhilim de Roch 'Hodéch Elloul jusqu'à Sim'ha Torah aura tous ses mauvais décrets annulés et il ne manquera de rien pendant toute l'année à venir.

(Rav Yaron Achkénazi)

Peut-on écouter un enregistrement de Séli'hot avant 'Hatsot ?

Bien qu'il est interdit de réciter les Séli'hot avant 'Hatsot cela n'empêche pas d'écouter un disque où il est enregistré les chants des Séli'hot de Roch Hachana et Yom Kippour afin d'apprendre les airs. ('Hazon 'Ovadia Yamim Noraim p.20)

Rav Avraham Bismuth



« Ne t'écarte pas de la doctrine qu'ils t'enseigneront ni à droite ni à gauche. » (17, 11)

Dans la Guémara, il est précisé que la droite a une importance, du fait que la Torah fut donnée par la droite de Dieu, tandis que la gauche a une importance du fait que le noeud des téfilin se fait sur le bras gauche. « Celui qui a la crainte du Ciel est quitte des deux, puisqu'il enfile d'abord sa chaussure droite, puis la gauche, mais qu'il noue d'abord cette dernière (comme dit, l'importance de la gauche est liée à la notion de noeud).

Pourquoi prêter tant d'attention à un tel détail ? pourrait se dire l'homme. Après tout, que ce soit la gauche ou la droite, il s'agit de mes membres.

Quel rapport y a-t-il entre la manière d'enfiler et de nouer, et la crainte du Ciel ? Le Yisma'h Moché répond en soulignant que le verset nous enjoint de ne pas nous écarter des instructions des sages,

même pour ce qui est à nos yeux la droite et la gauche ; même pour ce qui concerne les membres de notre corps, il ne faut pas s'écartier des paroles des Sages, car tous nos organes sont l'exemple de réalités existant dans les sphères supérieures, et doivent suivre ce modèle supérieur.

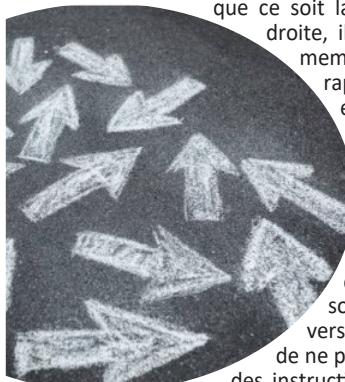
« Sois entier avec Hachem ton D. » (18,13)

Selon Rachi : « Suis-Le avec intégrité en Lui faisant confiance, et ne cherche pas à connaître l'avenir. Au contraire, tout ce qui t'arrivera, accepte-le avec simplicité. Tu seras alors avec Lui, considéré comme Sa lot.

Selon le Ohr Ha'Haïm hakadoch : Si ta foi en Dieu est totale, toutes les prédictions des devins et des prophètes te sembleront insignifiantes, car Dieu annulera tous les mauvais présages qui te menacent, comme Il l'a fait pour Avraham et Sarah : la nature les avait condamnés à ne jamais avoir d'enfants, mais Dieu a renversé le message des étoiles (Léh Léh'a 15,5).

Israël n'a donc besoin d'aucune divination, il doit seulement s'en remettre entièrement à Dieu. Le Rav Aharon Kotler (Michnat Rabbi Aharon) dit que la Mitsva d'être « entier avec Hachem » consiste à éviter toutes formes de contradiction internes. Il nous incombe d'être entiers avec nous-mêmes, selon notre véritable niveau, et ne pas laisser les contradictions nous envahir. Ce verset vient faire allusion au fait que même quand tu es seul et que personne n'est avec toi si ce n'est : Hachem ton Dieu », même alors, sois entier, intègre.

Il ne faut pas être pieux que devant les hommes et se laisser tomber dans la faute quand on est seul. Car même si personne ne te voit, Hachem scrute les actions de chaque personne et voit toutes tes actions (et tes pensées). Cela est mentionné en allusion dans le verset : « Sois entier » même quand tu ne te retrouves que « avec Hachem ton Dieu », et en présence de personne d'autre.



« N'accepte point de présent corrupteur » (16-19)

Nous pensons évidemment que cette injonction ne s'adresse qu'aux juges. Or, Rabbi Israël de Salante ztsl explique que chacun doit se considérer comme un juge. En effet, chaque personne prend des décisions pour elle-même à chaque instant. Dès lors, elle a l'obligation de peser ses décisions afin qu'elles soient justes et qu'elles ne soient pas influencées par un présent corrupteur.

Un paysan amoncela sa récolte sur sa charrette et voulut entrer dans sa grange. Malheureusement, la charrette se bloqua. Le monceau de récolte arrivait jusqu'au linteau de la porte de la grande et l'empêchait d'entrer. Il frappa son cheval mais en vain.

Un plaisantin passa devant lui et l'interpella : « Pourquoi frappez-vous votre cheval ? Ne voyez-vous donc pas que votre récolte dépasse l'entrée de votre grange ? »

Le paysan demanda : « Que dois-je faire ? »

Le plaisantin répondit : « Je peux vous vendre une paire de jumelle qui agrandit chaque chose. Regardez à travers ces jumelles vers le haut et vous verrez que l'entrée va s'agrandir. Ainsi, vous pourrez faire rentrer votre charrette sans effort ! »

Le paysan acheta la paire de jumelle comptant et l'escroc continua son chemin.

Le paysan regarda l'entrée de sa grange à travers les jumelles et s'émerveilla devant la hauteur de l'entrée. Il tira sur les rennes du cheval mais la charrette fut de nouveau bloquée... Etonné, il interpella à haute voix l'escroc qui s'éloignait : « Dites-moi, l'entrée s'est agrandie mais ma charrette ne passe toujours pas ! » ...

L'escroc lui répondit en criant : « Ne vous inquiétez pas, regardez le monceau de récolte à travers les jumelles et vous vous rendrez compte qu'il s'est agrandi et qu'il bloque encore le passage » ...

Le paysan regarda sa récolte à travers les jumelles et se rendit compte que la récolte avait gonflé. Dans ce cas, en quoi les jumelles vont-elles l'aider ?

Profondément déçu, il hurla sur l'escroc qui s'éloignait nonchalamment : « Vous m'avez escroqué, rendez-moi mon argent ! »

De loin, lui parvint la voix du plaisantin : « Il existe une solution ! Regardez le monceau de récolte en retournant les jumelles, ainsi vous verrez que tout rentrera dans l'ordre ».

Il y a donc deux côtés sur les jumelles et il ne savait pas. Il retourna la paire de jumelle et la récolte lui parut minuscule. Il s'en réjouit forte-

LES JUMELLE FALLACIEUSES

ment, regarda intensivement et donna un coup de fouet aux chevaux. Mais à sa grande fureur, ils n'avancèrent pas. Il voulut interroger le vendeur pour trouver une solution à son problème mais ce dernier avait déjà disparu depuis longtemps et il resta sans réponse à son énigme...

Un homme intelligent passa près de lui et aperçut la charrette bloquée devant l'entrée de la grange, le paysan regardant à travers des jumelles vers le linteau de la porte, puis retournant les jumelles et regardant sa récolte, et ainsi de suite... Il s'approcha du paysan et lui dit : « Malheur à vous, homme stupide. Ne comprenez-vous pas que les jumelles ne changent pas la réalité et que vous ne pouvez pas regarder à chaque fois le côté qui vous arrange, agrandir en apparence l'entrée de la porte et réduire en apparence le monceau de récolte ! » Le paysan accepta la remarque et demanda : « Que dois-je donc faire ? »

L'homme intelligent répondit : « Il n'y a pas de chose plus simple ! Enlevez le surplus de récolte qui empêche la charrette de passer et le tour est joué ! »

Cette histoire est une parabole. Que signifie-t-elle ? Nous sommes dans le mois de la miséricorde et du pardon, proche des jours de jugement pendant lesquels nos actes seront scrutés et notre sort sera scellé.

Méritons-nous d'être inscrits dans le livre de la Vie, bénéficiers-nous d'une bonne santé, de bons revenus

financiers, de satisfaction et de joie ? Si nous sommes sincères envers nous-mêmes, nous ne tremblons pas tant que ça et nous ne sommes pas tellement apeurés. Nous sommes assez sereins, et nous avons une bonne raison de l'être : nous nous présentons avec une charrette remplie de fautes tels que le lachon hara, la négligence de l'étude de la torah, et bien d'autres encore, « nos fautes sont grandes et dépassent notre tête et notre culpabilité monte jusqu'au ciel » (Ezra 9-6). Mais il existe une limite au pardon. Cependant, nous sommes si proches de nous-mêmes que nous pouvons diminuer l'ampleur de notre culpabilité. Nous nous sommes fabriqués des jumelles extraordinaires qui d'un côté agrandissent la miséricorde et le pardon et d'un autre côté, réduisent nos péchés. Dès lors, nous supposons que notre jugement se passera tranquillement...

Que faire ? C'est se corrompre soi-même ! Regardons la réalité avec sincérité, et sachons qu'il n'existe qu'une seule voie : réduire le monceau de fautes et se repentir afin de mériter un bon jugement ! (Extrait de l'ouvrage Mayane HaChavoua)

Rav Moché Benichou





Il y a aimé et Aimer avec un grand A...

Au début notre Paracha énumère les Mitsvots liées aux tribunaux rabbiniques. Il est dit : " **Des juges et des policiers tu placeras dans tes portes (des villes)... Ils jugeront le peuple d'un jugement équitable... Tu ne détourneras pas le jugement et (les juges) ne prendront pas de peaux de vins etc.**" . C'est-à-dire que la Thora vient nous enseigner un des fondements de la bonne organisation de la société : la mise en place de tribunaux et d'un pouvoir judiciaire.

C'est quelque chose d'évident pour notre monde d'aujourd'hui (la nécessité d'un système judiciaire) toutefois, la Thora nous enseigne quelque chose de plus : c'est de cette manière qu'un homme (et la communauté dans son ensemble) pourra et devra servir Dieu. Et même si la Thora est un livre qui élève l'homme vers le spirituel, il n'empêche que la droiture et la justice sont le fondement de l'édifice. Lorsque la Thora promulgue : "Tu aimeras ton prochain comme toi-même" (Paracha Quédochim) il reste **qu'avant toute marque d'amour et de fraternité il convient de faire régner la justice et le droit**. C'est une chose établie pour les hommes qui étudient la Thora (Bné-Thora), mais pour une bonne partie des esprits "éclairés" de notre époque, les choses restent très floues. En effet, certains prônent l'amour du prochain (juif ou non) sans borne ni discernement. Au point qu'ils acceptent tout, absolument tout, sous prétexte que ce monde a été créé par un élan d'amour du Créateur. Or, notre Paracha enseigne qu'avant l'amour et la compassion, il faut vérifier que cela soit en adéquation avec les lois du Ribono Chel Olam (Maitre du monde).

Et si aujourd'hui il existe un courant de pensée qui veut faire accepter à la majorité de la population du globe que *les hommes joyeux* (traduction de la version américaine "les gays" de mon ami talentueux et Rav Mordéchai Bismuth Chlita dans son magnifique feuillet de "OVDHM") doivent être acceptés comme ils sont. Et pire encore, que les institutions françaises et d'autres pays permettent la célébration de « leur mariage » ainsi que la facilité pour l'adoption d'enfants (Que Dieu nous garde de pareilles choses). C'est un trop plein d'amour qui n'est en aucune façon limitée et façonnée par le "

Choftim Chotrim Titen Léha / Tu placeras des juges et des policiers...de notre Paracha. Car nous le savons : dans la vie on ne doit pas tout accepter...

Et ce même "Choftim Véchotrim"/Tu placeras des juges" est mis sur la sellette en terre sainte avec les nouvelles directives gouvernementales à l'encontre des Collelims. Car l'étude de la Thora, par une partie de la population valeureuse, les Avréhims, hommes mariés qui étudient à plein temps la Sainte Thora est **le gage qu'il restera toujours des Choftim et Chotrim / des juges et policiers dans la communauté...** Car cette frange de population est le meilleur garant que la Thora se garde aux travers des générations et sont les gardiens de la société juive qui fait passer le droit et la justice avant les élans de cœur, même les plus élevés. La suite de la Paracha mentionne la manière de conduire les guerres en Israël lors de la conquête du pays, avec Yéhochoua (Josué) et les générations futures. Il est écrit : "**Lorsque tu feras le siège d'une ville ennemie, tu feras attention à préserver les arbres fruitiers (qui sont autour de la ville ennemie)**". Il s'agit d'un interdit de la Thora de détruire un arbre fruitier. Les décisionnaires apprennent de ce passage qu'il existe, donc, un interdit de détruire ce genre d'arbre. Quand est-il pour les autres objets ? Aura-t-on le droit de casser par plaisir une chaise qui trône dans notre salon depuis fort longtemps ou encore de briser en mille morceaux un verre ou un miroir qui n'a plus d'utilité ?

Le Sefer Yérémim rapporte une preuve de la Guémara Qudochim au sujet de Raba Bar Rav Houna qui voulait mettre à l'épreuve son fils, à savoir, s'il était colérique ou non. Il décida de déchirer un vêtement de son fils et d'observer sa réaction... La guémara repoussa cette éventualité (que le père ait pu déchirer un vêtement) car il aurait transgressé l'interdit de Bal Tachait/ne pas détruire. Donc on apprend de ce passage que l'interdit n'est pas uniquement de détruire les arbres au moment d'un siège, mais s'applique à tout objet.

Le Rambam (Chmirat Hagouf 10) écrit : "Ce n'est pas uniquement par rapport aux arbres qu'il existe cet interdit, mais tout celui qui casse un objet, déchire un

ne pas jeter, mettre dans la gueniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

vêtement ou détruit une construction, jette des aliments (sans aucune raison), transgresse cet interdit". Le Noda Biyouda (Chout, Tanina YD 10) déduit de la suite des paroles du Rambam qu'il s'agit pour les objets, en dehors de l'arbre fruitier, d'un interdit Dérapanam. (Voir aussi Hai Adam 11.32).

Le Sefer Hahinouh donne une intéressante explication à cette Mitsva : "Cela vient nous apprendre à **aimer le bien et les choses qui ont une utilité dans la vie**. C'est aussi de s'écartier de tout ce qui amène le gâchis et la destruction (inutile). Et c'est la manière de vivre des Tsadiquims que d'aimer la paix et d'être heureux des bontés du Créateur. Ils feront attention à ne pas perdre quoi que ce soit...". Donc derrière cette Mitsva il existe l'idée que ce monde a été créé pour notre utilité. Or, l'homme devra faire attention de ne pas détruire ce merveilleux moyen qui est mis à notre disposition afin de servir de la meilleure manière notre Créateur béni Soit-Il

Elloul, Elloul...

Depuis déjà quelques jours, nous avons le mérite d'avoir bien entamé le mois d'Elloul. C'est le mois de la préparation aux jours Saints de Roch Hachana et Kippour. Une petite anecdote nous rapportera comment les grands Rabanims vivaient cette période propice à la Téchouva (repentir). Le Rav Yoel Tatelbaum Zatsal (mort en 1976), l'Admour de Satmar à la fin d'une Téphila d'un jour du mois d'Elloul, vit qu'une partie de ses fidèles se pressaient de sortir de la synagogue afin d'être à l'heure pour leur travail.

Le Rav avait l'air courroucé et se tourna vers le public en disant : "Voyez-vous tous les gens qui nous ont quittés cette année ou qui sont tombés malades ?

S'ils avaient su cela lors du Roch Hachana de l'année précédente, c'est sûr qu'ils auraient vraiment beaucoup mieux prié lors des jours de jugement (car toute l'année dépend des prières et du jugement de Roch Hachana et Kippour)! Donc, pourquoi gaspiller ces jours exceptionnels qui ne reviennent plus au cours de l'année ?"

De plus, l'Admour raconta cette histoire : "Il y a très longtemps quelque part en Europe Centrale, vivait un Roi qui avait l'habitude de sortir UNE FOIS par an, le jour de son anniversaire, en calèche dans les rues de la capitale. Et celui qui avait une demande préparait un petit papier/Pétek avec sa demande et le jetait dans la calèche du Roi.

Avec un peu de Mazal, le Roi lira la feuille et accordera la demande ! Un des Juifs de la capitale fit une demande très importante au Roi.

Le jour dit, il prépara avec beaucoup de soin son Pétek, le plia et lorsque la calèche royale passa près de lui, il lança le petit papier directement dans le carrosse.

Cependant les journées passèrent, mais la réponse positive du Roi n'arrivait pas !

L'année suivante, même chose, le papier soigneusement plié fut lancé dans la calèche.

Mais là encore pas de réponse du Roi !

Et pour cause, c'est que les gens de la cour royale haïssaien le peuple du livre, et lorsque le Roi dépliait le petit papier pour le lire, les conseillers repoussaient la

demande en évoquant toutes sortes d'accusations. Finalement notre homme découvrit le stratagème et décida d'agir ! Le jour de l'anniversaire du Roi, il n'attendit pas que le monarque passe avec son carrosse. Notre homme se leva tôt, se pointa au portail du palais pour glisser directement sa demande : Avant même que les conseillers ne soient présents ! Et grâce à D. ieu cela porta ses fruits ! Fin de l'allégorie.

Et le Rav Yoel expliqua que les jours de jugement de Roch Hachana et Kippour, les accusateurs sont nombreux dans le Ciel.

Les Mitsvots sont examinées attentivement par le Beth Din du ciel : est-ce que notre Shabbat suit véritablement la loi de la Hala'ha ou sommes-nous intègre dans notre commerce et au travail ? Pour réussir le jugement, il faut beaucoup de mérites et de Mitsvots.

Tandis que la période qui précède ce jugement, les accusateurs ne sont pas là encore pour faire leur réquisitoire !

Donc, nous devons bien nous préparer durant les jours précédent Roch Hachana, et grâce à la prière on réussira à éveiller la Miséricorde Divine sur nous et tout le Clall Israël pour sortir vainqueur !

Coin Hala'ha, en préparation de Roch Hachana j'ai choisi de vous rapporter des lois de la Téchouva du Rambam (Hil'hot Téchouva Ch 1-3).

Si un homme a transgressé un quelconque commandement de la Thora par inadvertance ou en connaissance de cause, lorsqu'il fera Téchouva (repentir) il sera redétable de faire le Vidouï (énumérer sa faute) devant Hachem. Comment devra-t-il faire ? Il dira : "Mon D.ieu, j'ai fauté, péché devant Toi et j'ai fait telle et telle chose... Je me repends sincèrement de mon action et j'en ai honte. Je ne recommencerais plus, pour toujours". Tout celui qui multiplie ces paroles (de Vidouï), sera louable.

De nos jours où il n'existe plus le Sanctuaire ni l'Autel des sacrifices il ne reste que la Téchouva qui expie la faute. Même si l'homme a été mécréant tout le long de sa vie et qu'à sa fin il fasse Téchouva... Cela effacera ses fautes.

Le jour de Yom Kippour expie la faute lorsqu'il est accompagné de la Téchouva de l'homme.

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut David GOLD Soffer écriture ashkenaze et sépharade."Pour tous ceux qui sont intéressés, je propose des beaux "Birkat Bait"/bénédiction de la maison, que j'ai écrit sur parchemin d'écriture Beit Yossef (dimension 15/20 cm). Prendre contact via les coordonnées suivantes:

Par mail 909094412g@gmail.com

Par téléphone au 00 972 55 677 87 47

Une bénédiction à notre très fidèle lecteur Gérard Cohen et à son épouse (Paris). Qu'ils aient le mérite de voir leur descendance grandir dans les chemins de la Thora et de la crainte du Ciel.

Une bénédiction à Gabriel Lelti et son épouse (Villeurbanne) qu'ils méritent de voir grandir toute leur descendance dans la Thora et les mitsvots.

Une Béra'ha à David Lelti et à son épouse à l'occasion de la naissance de sa fille. Mazel Tov !

ne pas jeter, mettre dans la gueniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora



sous la direction
du Rav **Israël**
Abargel Chlita

Haméïr Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Paracha Choftim
5781

| 115 |

Parole du Rav



La personne qui a le mérite de faire son examen de conscience, de temps en temps. La première fois, elle découvrira le premier jour qu'elle a fait 100 fautes. Le lendemain elle en trouvera 40 ! Ecoute c'est quand même 60% en moins... Le lendemain elle en trouvera trois, le surlendemain une...puis la pensée d'une faute... Après un mois, elle ne sait déjà plus ce qu'est une faute !

Mais celui qui ne commence pas cet examen, ne pourra atteindre cela. Celui qui est habitué à faire cette sainte action, verra doucement le yetser ara et ses troupes se séparer de lui complètement. La branche sur laquelle il était assis a été coupée, reste juste le bon penchant. Soudain cet homme commence à voir le bien qui se trouve dans chaque personne. Il y a un mois, pas un homme ne passait devant lui sans qu'il ait 600 critiques à faire sur lui. Soudain il observera différemment et trouvera en lui 600 niveaux de grandeur ! Même si, excusez-moi langage cru, une espèce d'ordure, que tout le monde évite de regarder passe devant lui, il lui trouvera 200 niveaux de grandeur ! Car il a arraché de lui son mauvais côté.

Alakha & Comportement



La sagesse peut être divisée en plusieurs catégories et sous-catégories. 1) Sagesse de la Torah. 2) Sagesse de la science et de la nature. 3) Sagesse de l'intelligence émotionnelle et de la psychologie.

La sagesse de la Torah comprend 16 parties : 1) Le Tanah : Torah, prophètes et hagiographes 2) Les six ensembles de Michna 3) Les enseignements agadiques de la sainte Torah 4) Le Rambam, Tour et Chouhan aroukh avec leurs commentaires 5) Les méthodes d'étude approfondie du Talmud et Tossefot 6) La méthode pour arriver de la Guémara à la Alakha 7) La Kabbala 8) Les enseignements homilétiques 9) Écriture et expression 10) Les portes du chant 11) La Combinaison des lettres 12) Le Sefer Ayétsira et les 231 portes célestes 13) Lecture des visages 14) Les noms des anges 15) Le langage des oiseaux, des animaux sauvages, des animaux domestiques, des arbres, des esprits, des démons, etc. 16) L'anatomie et la neurologie.

(Hélev Aarets chap 7 - loi 8 page 401)



La sainteté des sens selon la Hassidout



La paracha de la semaine commence avec la mitsva : «Tu institueras des juges et des magistrats dans toutes les villes qu'Hachem, ton Dieu, te donnera» (Dévarim 16:18). La Torah nous a ordonné d'établir un système de lois et d'ordre, avec des tribunaux qui jugent sur la base des valeurs de notre Torah et des bras pour les exécuter. L'interprétation de nos sages concernant ce verset est qu'un homme doit se protéger sur le plan personnel. Il ne doit permettre à aucun mal de passer dans les ouvertures de son visage qui sont les deux yeux, les oreilles, les narines et la bouche.

Notre saint maître Rabbi Israël Baal Chem Tov insuffle une dimension supplémentaire sur ce sujet. En plus de consacrer nos sens au service d'Hachem, nous devons également les protéger contre le risque de les utiliser en blessant notre prochain. Dans cette perspective, quand la Torah nous ordonne de garder nos yeux, cela signifie s'assurer de ne pas voir les défauts des autres au lieu de se concentrer sur leurs qualités. Il faut toujours rechercher les bonnes vertus que possèdent les enfants d'Israël. En fait, un homme qui trouve constamment des défauts chez son prochain ne fait que refléter ses propres défauts et carences. Le fondateur de la hassidout, le saint Baal Chem Tov nous enseigne qu'une personne est comme un miroir qui reflète simplement ce qui est

en face d'elle. Ce que vous percevez chez les autres est simplement un reflet de vous-même. Une parabole est rapportée dans les écrits hassidiques (Déguel Maté Ephraïm, Paracha Chélah) au sujet d'une femme qui était obsédée par les bijoux et les vêtements les plus fantaisistes qu'elle possédait. Son obsession arriva à un point où elle était convaincue que personne n'était plus beau qu'elle dans le monde entier. Elle se vantait de son apparence à chaque oreille qui l'écoutait.

Son pauvre mari, qui souffrait terriblement de cette arrogance, demanda conseil à un grand sage. Le sage lui conseilla d'installer un miroir face à son lit. De cette façon, quand elle se réveillera et sortira de son lit, elle verra à quel point elle est vraiment laide sans maquillage et bijoux et reviendra à la réalité. Le mari fit exactement ce que le sage lui avait conseillé. Lorsque sa femme se réveilla le lendemain matin, elle fut horrifiée de voir un visage aussi affreux dans le miroir. Elle cria avec effroi : «Il y a un intrus ici, sauvez-moi !» Son cher mari la calma et lui expliqua gentiment la douloureuse vérité. A partir de ce jour, elle arrêta de penser qu'elle était la plus belle du monde. Voir son reflet dans le miroir la sauva de l'arrogance. L'analogie se passe d'explications. Garder ses oreilles signifie ne pas se permettre d'entendre ou de croire des informations tronquées sur

Photo de la semaine



Citation Hassidique



"Fais la proclamation que voici: Ainsi parle l'Hachem : Je suis rempli d'une ferveur ardente au profit de Jérusalem et de Sion. Mais j'éprouve une violente colère contre ces nations qui vivent si tranquilles, alors que je n'étais qu'un peu irrité, ils ont coopéré à la ruine."

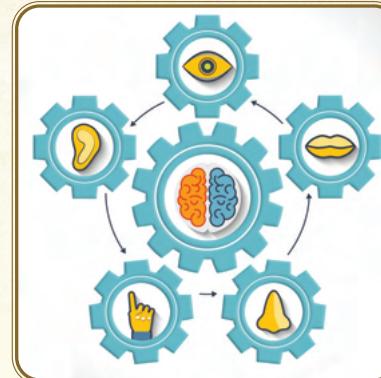
Ainsi parle Hachem : Je suis revenu à Jérusalem avec amour, ma maison y sera rebâtie et le fil à plomb sera tendu sur Jérusalem. De plus, à nouveau mes villes déborderont de bien-être, à nouveau Hachem consolera Sion et choisira la ville de Jérusalem !"

Zackarie Chapitre 1

les autres. Nos oreilles sont faites pour entendre du bien sur chaque Juif. Même si nous entendons un commentaire désobligeant au sujet d'un autre Juif, nous devons être remplis de remords et ne pas croire que c'est vrai. Au moins, donnons le bénéfice du doute; de cette façon, nous accomplirons la mitsva de : «juge ton semblable avec impartialité» (Vayikra 19:15). Nos sages expliquent que cela inclut aussi de juger avec le bénéfice du doute notre prochain, même si on voit qu'il ne se comporte pas correctement.

Gardez ses narines, signifie savoir garder le contrôle de sa colère et de ne pas s'énerver contre les gens qui nous dérangent. Endurez leurs humiliations et faites tous les efforts pour leur pardonner de vous avoir offensés. Ayez pitié d'eux et donnez-leur le bénéfice du doute. De cette façon, vous apportez la paix sur le monde, comme l'affirme Rachi (Chabath 127a) : «Parce qu'il donne le bénéfice du doute et supporte l'affront contre lui en raison d'une erreur ou d'une situation hors de contrôle, il y aura la paix entre eux». Il fait descendre sur le monde une extraordinaire mesure de miséricorde. Garder sa bouche, c'est ne pas parler de façon méprisante du peuple juif ou d'un individu en particulier. Il est rapporté dans le saint Zohar (paracha pékoudé 257:1) qu'il y a dans le ciel deux palais. Le premier est appelé le palais du mérite et l'autre est appelé le palais des obligés. Un homme qui parle positivement d'un Juif est assigné au palais du mérite; mais ceux qui ont une conduite contraire sont envoyés dans l'autre palais. Le Rav Pinhas de Koritz dit: «Quiconque parle positivement des Bné Israël et juge régulièrement ses semblables favorablement devient un char pour l'ange Mickaël et pour la présence divine».

Nous pouvons voir l'énorme pouvoir de parler et d'agir favorablement envers les autres à partir de l'histoire rapportée dans la Guémara (Baba Kama 50a) sur la fille de Rabbi Néhounia Ben Hakana. Son travail consistait à creuser des puits pour fournir de l'eau à tous les Juifs qui faisaient le pèlerinage à Jérusalem pour les trois fêtes à Jérusalem. Un jour malheureusement, sa propre fille tomba dans l'un de ces puits. Voyant que sa vie était en danger, il courut demander la bénédiction de Rabbi Hanina Ben



Dossa. Rabbi Hanina répondit avec confiance : «Allez en paix; vous n'avez pas à vous inquiéter! Il est impossible que les puits que vous avez creusés pour le mérite d'une grande mitsva nuisent à votre progéniture». En effet, elle fut miraculeusement sortie du puits, saine et sauve. Les paroles de Rabbi Hanina Ben Dossa ont pu adoucir le sévère décret et sauver la fille de Rabbi Néhounia d'une mort presque certaine.

Rappelons-nous les paroles de Rabbi Nahman de Breslev (Likouté Moarane 1,113), qui dit au nom du Baal Chem Tov: «Le jugement

d'une personne dans le Ciel n'est scellé qu'après qu'elle se soit d'abord jugée». Si les gens savaient seulement se juger eux-mêmes, ils se rangerait sans aucun doute du côté d'une issue favorable. On montre à une personne comment elle a traité les autres dans la même situation qu'elle, c'est-à-dire comment elle sera jugée. Que votre verdict soit favorable ou non il sera basé sur votre propre jugement. Ne soyez donc pas si rapide pour juger les autres coupables. Lorsque vous entendez une histoire incriminante, ne courez pas dénigrer les personnages impliqués; essayez de les juger favorablement et de leur donner le bénéfice du doute, sinon vous pourriez creuser votre propre tombe.

Un homme doit s'entraîner à penser positivement et de manière constructive à chaque membre du peuple d'Israël, cela le sauvera de beaucoup de difficultés dans l'avenir. Le Gaon Rabbi Lévy Itshak de Berditchev, connu comme "l'avocat de la défense du peuple juif", personnifiait ce trait de caractère. Il s'est efforcé tout au long de sa vie, d'étudier chaque situation jusqu'à ce qu'il puisse

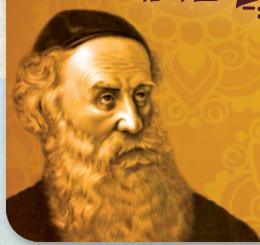
"Les yeux, le nez, les oreilles et la bouche sont les portes du visage qu'il faut préserver constamment"

découvrir un élément de vertu et de positivité, quel que soit l'âge ou le niveau d'observance du Juif. Il recherchait dans chaque recoin pour découvrir un attribut positif qu'il pourrait présenter à Hachem comme une autre pierre précieuse dans Sa couronne.

L'Admour Azaken a déclaré à son sujet: «Rabbi Lévy Itshak de Berditchev fait honte à l'ange Mickaël lorsqu'il s'agit de représenter les mérites du peuple juif». Il a ajouté : «Un nouveau palais du mérite a été créé au Ciel par Rabbi Lévy Itshak et de là chaque Juif peut trouver des facteurs de rédemption qui l'aidera à être victorieux dans le jugement céleste». Heureux et bénî est celui qui mérite de faire partie de ceux qui défendent la nation juive; leur récompense est infinie.

Extrait tiré du livre : Imré Noam - Sefer Dévarim - Paracha Choftim, Maamar 2 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

כִּי קָדוֹם אֶלְיךָ דָּבָר מְאֹד כְּפִיר זְכָרֶבֶּךָ לְעִשָּׂהָ



Connaitre la Hassidout



Rapproche toi du tsadik pour entrer dans le monde à venir

Lorsqu'Ahimats voulut informer le roi David qu'Avchalom avait été tué, Yoav ben Tsérouria lui dit : «Tu n'es pas en mesure de lui apporter des nouvelles aujourd'hui» (verset 20), ce qui signifie qu'il n'était pas la bonne personne pour l'informer d'une telle nouvelle. Car le salut ne sera pas complet aux yeux du roi puisque c'est son fils qui est mort, même s'il s'est rebellé contre lui et était susceptible de le tuer. Ce monde est un monde de mensonge, ce qui est dit sur vous dans ce monde, n'a pas grande importance, ce qu'on vous a fait n'est pas considérable, tout est nul et non avenu. Cependant, dans le monde à venir, tout cela est vraiment important. C'est pourquoi une personne devra s'inquiéter de ne pas être honteux au jour du jugement, car s'il a des manques en arrivant là-bas, sa situation sera mauvaise. C'est pour cette raison que le roi David ne réagissait pas à toutes ses épreuves.

Le Baal Atanya nous apporte ici une explication complètement nouvelle. Le Rambam a vu que les générations futures seraient dans une situation difficile, donc il a pris la décision alakhique que quiconque aurait une majorité de mérites serait appelé tsadik, que celui qui aurait moitié de mérites et moitié de fautes serait appelé bénoni, (terme concernant la récompense et la punition), autrement dit, il suffit d'utiliser un terme emprunté. Cependant, le Baal Atanya, explique qu'en vérité, quelqu'un qui veut vraiment savoir ce qu'est la téchouva, devrait apprendre de l'auto-évaluation que Rabba a fait de lui en tant que bénoni et d'Abayé son élève, qui lui a dit : «Vous rendez la vie impossible à quiconque !» (Bérahot 61b). La vérité est que c'est une plainte valable. Rabba

n'a jamais même transgressé une interdiction rabbinique. En tant que tel, comment peut-il dire de lui-même qu'il est un bénoni. Rabba a voulu en fait nous faire comprendre la vérité,

funèbre et chacun a voulu retourner chez lui. A cet instant, un autre mot est tombé du ciel où il était écrit : «Celui qui s'en va sera excommunié par le ciel». Ils ont tous eu très peur et sont restés sur place. Ils lui ont fait alors un éloge funèbre qui dura sept jours et sept nuits. Comme il fait très chaud à Babel, tout au long des oraisons funèbres, des colombes sont venues et ont étendu leurs ailes au dessus de l'assistance afin de faire comme une ombrelle au dessus d'eux. Après cela, un autre mot est tombé du ciel et il était écrit : «Tous ceux qui ont participé à ces funérailles, et ces éloges, sont invités à la vie dans le monde à venir». Car lorsqu'une personne participe aux funérailles d'un tsadik, elle écoute et comprend quelle était sa grandeur; on l'appelle déjà tsadik.

C'est ce qui est rapporté dans la Guémara (Zévahim 86a), Rabbi Zéra dit : Les sages enseignaient seulement qu'il fallait séparer l'offrande par le bas, (tant que les tendons et les os sont attachés à la viande, il est permis de les offrir sur l'autel, mais s'ils sont séparés loin de l'autel, ils ne peuvent pas être élevés sur l'autel). Mais s'ils séparent l'offrande vers le haut, (si les membres ont été séparés à côté de l'autel) ils sont devenus plus proches de la consommation (cela n'est pas considéré comme une séparation mais plutôt comme approcher l'offrande du feu) et ils doivent la faire monter. Donc, c'est aussi ainsi, pour un homme qui a suivi et a continué le chemin des tsadikim, il est certain qu'il sera comme le sacrifice et sera invité à la vie dans le monde à venir.



de connaître la définition exact d'un tsadik et d'un bénoni. C'est pourquoi c'est spécifiquement l'exemple de Rabba qui a été utilisé et non un autre Tanna ou Amora, car dans cette Guémara (Baba Métsia 86a) il est écrit qu'il y avait un désaccord dans le ciel entre Akadoch Barouh Ouh et les anges de service et Rabba devait déterminer qui avait raison, parce qu'ils disaient que Rabba était un expert unique dans les lois des lésions lépreuses. En fait, Rabba connaît le secret des lésions de l'âme, c'est lui qui savait quel était le niveau du bénoni. Il a déterminé que la lésion était pure, ce qui signifie, que si la téchouva est faite avec amour, il est certain qu'elle est pure.

Après la mort de Rabba, la Guémara rapporte, que personne ne savait qu'il était mort. Un mot est tombé du ciel, où il était écrit que Rabba Bar Nahmani était convoqué à l'académie céleste. Ils sont allés à sa recherche, et l'ont trouvé près d'un étang. Ils l'ont enterré là, car un "Met Mitsva" acquiert le terrain sur lequel il a été trouvé. Ils ont fait un petit éloge

|| suite la semaine prochaine ||

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapitre 1 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



A l'époque des juges d'Israël, les Philistins oppriment le peuple d'Israël. En ces temps, une femme du nom de Tsélonite reçut la visite d'un ange d'Hachem lui annonçant qu'elle donnerait naissance à un garçon qui devrait être consacré à Hachem depuis sa conception, il serait un Nazir. Quand elle mit au monde le garçon, elle l'appela Chimchon.



Chimchon possédait une force phénoménale déjà tout jeune, il pouvait terrasser un lion à mains nues. En grandissant, il découvrit l'ampleur de l'oppression d'Israël et décida d'agir. Il décida de faire plier l'ennemi de l'intérieur et pour cela se maria avec une philistine. Ainsi commença la vengeance de Chimchon pour ses frères. Les chefs ennemis décidèrent de mettre fin à toutes les exécutions de Chimchon et levèrent une armée puissante contre Israël. Ils envoyèrent une missive au royaume de Yéouda en expliquant que si Chimchon était livré, ils ne feraient de mal à personne.

Ayant eu écho de la demande ennemie, Chimchon demanda aux habitants de l'attacher et de le livrer aux Philistins. Ayant capturé Chimchon, les Philistins rebroussèrent chemin. Sur la route, l'esprit d'Hachem anima Chimchon et soudain les puissantes cordes qui retenaient si fortement ses poignets et ses bras devinrent légères comme du fil de couture et il réussit, sans le moindre effort, à s'en défaire. Fou de rage contre l'ennemi, il se jeta dans la bataille, en implorant Hachem de guider sa main. Contre des soldats entraînés, armés, protégés par des armures de cuivre, Chimchon ne possédait comme arme qu'une simple mâchoire d'âne qu'il avait trouvée sur le sol. Il tua en ce jour, plus d'un millier de Philistins. Epuisé par son combat Chimchon se reposa à l'ombre d'un palmier et demanda à Hachem de lui procurer à manger et à boire. A cet instant un grand miracle se produisit : de la mâchoire d'âne, se mit à couler du lait et du miel qui lui permirent de récupérer des forces.

Après cette victoire extraordinaire, les Juifs comprirent que Chimchon avait été choisi par Hachem pour les aider dans leur conflit. Ils le nommèrent alors juge en Israël, rôle qu'il tint pendant vingt ans. Pour continuer son infiltration, Chimchon épousa en deuxièmes noces une femme nommée Dalila. Les ministres Philistins vinrent un jour la trouver en lui disant : « Dalila, nous pensons que ton mari possède un secret qui est la source de sa force prodigieuse ; il est de ton devoir de le découvrir. Si tu réussis, nous comblerons tous tes besoins et tu deviendras riche

et respectée». La course à l'argent lui fit oublier son amour pour son époux et pour quelques pièces elle accepta de livrer le secret de son mari. Avec persévérance et ténacité, elle utilisa tous ses charmes pour lui soutirer son secret. Chaque jour Dalila lui demandait : « Quel est le secret de ta force exceptionnelle ? » Voyant que son mari refusait de lui répondre elle multiplia les demandes, les mises en scènes, la violence et les pleurs.

Ne pouvant plus supporter cette question, chaque jour il lui donnait une fausse réponse et à chaque fois les Philistins apparaissaient comme par magie, pour s'emparer de lui mais bien sûr s'en sortait indemne à

chaque fois. Un jour, éreinté d'être ainsi harcelé Chimchon lui dévoila son vrai secret : « Depuis ma naissance, mes cheveux n'ont jamais été coupés, car je suis consacré à Hachem depuis ma conception. Si mes cheveux étaient coupés, je perdrais ma force phénoménale ! » Comprenant qu'il disait la vérité, elle alla voir les généraux et leur demanda de se tenir prêt pour le soir même. Ce soir-là, elle enivra Chimchon et lorsqu'il s'endormit, lui coupa les cheveux. Dès qu'elle eut fini elle fit appeler les soldats qui se jetèrent sur Chimchon. Ne pouvant se libérer ayant perdu sa force, il fut capturé par les Philistins qui l'enchaînèrent et lui crevèrent les yeux.

Chimchon fut trainé à Gaza comme un trophée de guerre. Pour remercier Dagon leur Dieu, ils décidèrent de lui offrir Chimchon en sacrifice. Ils organisèrent une immense fête dans le plus grand temple et convièrent toute la population. En attendant de le sacrifier, on le plaça entre les deux colonnes de soutenance du temple attaché avec des chaînes aux bras et aux jambes. Entendant la clamour qui l'entourait, Chimchon invoqua Hachem : « Hachem, je t'en prie daigne te souvenir de moi ! daigne me rendre assez fort cette fois seulement, Hachem ! pour que je fasse payer d'un seul coup mes deux yeux aux Philistins ! » L'esprit d'Hachem entoura encore Chimchon, rassemblant ses forces, dans un ultime et gigantesque effort, il entoura les deux colonnes de soutenance du temple, l'une avec le bras droit, l'autre avec le gauche. Dans un ultime effort, il fit tomber le temple sur les princes et sur toute la foule qui était là ; de sorte qu'il fit périr plus de monde le jour de sa mort qu'il n'en avait tué de son vivant. La peur qui s'infiltre alors chez les Philistins fut telle, que pendant quarante ans ils n'osèrent pas attaquer Israël.

Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	20:51	22:11
Lyon	20:33	21:40
Marseille	20:26	21:30
Nice	20:19	21:23
Miami	19:39	20:33
Montréal	19:46	20:52
Jérusalem	19:10	19:59
Ashdod	19:07	20:05
Netanya	19:07	20:06
Tel Aviv-Jaffa	19:07	19:55

Hiloulotes:

- 06 Eloul: Rabbi Yom Tov Liptman
- 07 Eloul: Rabbi Eliaou Haïm
- 08 Eloul: Rabbi Ben Tsion Méir Haï Ouziel
- 09 Eloul: Rabbi Tsadok Cohen de Loublin
- 10 Eloul: Rabbi Pinhas Chapira de Korits
- 11 Eloul: Rabbi Yossef Elmaliah
- 12 Eloul: Rabbi Ménaché Menahem

NOUVEAU:

NOUVEAU

Dédicacez le cours audio du Betsour Yaroum du Mercredi !



Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous :

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

hameir laarets

054-943-9394

Un moment de lumière

Le Chabbat de Rabbi Na'hman de Breslev

Etude pour le Chabbat Choftim 5781

לֹא יִמְצֵא בָּהּ ... מַעֲזִין וּמַנְחָשׁ ... (יח,י)

Que personne chez toi ne s'adonne aux augures ni à la divination ... (יח,י)

ישראל עם קדושם הם למעלה מהטבע, כי איןם מסורים לשום שر ולאינם מותנים עלי-פני הטבע של מערכת השמים, רק על-פני השגחתו יתברך, ועל-בון הם מוצאים שלא לדרש באות השמים ולא לעזון ולנחש.

Israël est un peuple saint, placé au-dessus de la nature. Ils ne sont subordonnés à aucun prince céleste ni ne sont régis selon les lois naturelles des systèmes célestes, ils sont uniquement soumis à la Providence du Saint bénit-soit-Il, voilà pourquoi Dieu leur ordonne-t-Il de ne pas tenir compte des signes du cosmos ni de s'adonner aux augures ou divinations.

כפי באמותה היא באה תלייא, כי בשישישראל איןם דורשים באלו השקרים והדמיונות כובדים של הפעוגנים וההורשים באות השמים והזווים בכוכבים וכיוצא, על-ידי זה הם מוכיימים והמת השגש ומרבקים את עצם באמונה דרכשה, ואוי זוכים על-ידי האמונה לבחינת חדש העולם, בחינת נפלאות על-פני השגחה לב, בחינת נפלאות על-מעלה מהטבע של מערכת השמים,

Et en réalité, l'un est lié à l'autre: lorsque Israël ne s'adonne pas à ces mensonges et imaginations trompeuses que sont les augures, tels ceux qui interprètent les signes cosmiques et annoncent des predictions en fonction des étoiles et des planètes, ainsi ils (Israël) repoussent le

Illes méritent par cela de représenter le Israël. Le pouvoir qui les dirige, c'est la de "prodiges au-dessus de la nature

השמים, מאהר שהם למעלה מהם, כי הם

Alors seulement, l'individu n'a plus étant donné qu'il se situe au-dessus, Providence divine.

מזה, על-ידי זה אין זרים לירא מזה.

Donc, le seul fait de se déconnecter les craintre.

הנמשכין מזחתת הנחש, ואוי להם אמונה מבוחינת ארץישראל, מבוחינת השגחה, ומותנים



Les autres nations par contre, qui s'adonnent aux augures et aux sorcelleries dont la source émane du serpent original, et ne croient pas avec une Foi parfaite en l'Eternel bénit-soit-Il, étant par cela bien loin de pouvoir revendiquer une quelconque appartenance à la Terre sainte, symbole de la Providence, ces nations sont régies par la nature, על-בון בודאי יש להם לירא מעצמם השמים מחתה זה בעצמו שהם דרכשה כלל. וזה שבטות אצל ישראל קדושים (Yirmiyah, י, ב): "ומאות השמים אל תחרתו, כי יחתו הגוים מהמה", חינו בבעל (הלוות מעוזן ומנהש - הלהבה ב לפני אוצר היראה - השגחה וטבע, אלה)

C'est la raison pour laquelle elles doivent craindre les signes cosmiques puisqu'elles-mêmes les interprètent, ne ressentant aucune Foi sainte. Et c'est pourquoi, concernant le peuple saint d'Israël, il est écrit (Yirmiyahou 10,2): "... ni ne tremblez devant les signes célestes, ce sont aux nations de trembler devant eux".

(tiré du Likoutey Halakhot - Hilkhot Me'onen ou Mléna'héch, halakha 2 selon le Otsar haYirea - Hachga'ha veTéva, 7)

... שְׁמַע יִשְׂרָאֵל אַתֶּם קָרְבִּים הַיּוֹם לְמִלְחָמָה עַל אִיבִּיכֶם אֶל יְרָךְ לְבָבֶיכֶם ... (כ,ב)

Ecoute Israël! Vous vous apprêtez aujourd'hui à livrer bataille à vos ennemis, votre courage ne doit pas flancher... (ב,ג)

ודרשו רבותינו ז"ל: אפלו אין בכם זכות אלא מה שאתם אומרים בכל יום שמע וישראל, אתם ראויים לנצח את איזיביכם וכו', כי באל המלחמות שבulous מרטzion עקר על מלחמת הארץ, כי אפלו המלחמות שיש לארם בונשימות עם שׁוֹנָאִים (איזיבים), חכל הוא בחינת מלחמות הארץ, כמו שאמרנו רבותינו ז"ל (סנהדרין מ"ד): בישיש לאדם זרים למטה, אך יש לו זרים למעלה.

Nos maîtres enseignent: même si votre seul mérite est de réciter chaque jour le "Chéma' Israël", la victoire contre vos ennemis vous est assurée etc. Car tous les conflits que se livre le monde, désignent principalement la guerre du mauvais penchant, même les batailles concrètes, contre ceux qui nous haïssent et nous combattent, tout cela

Na Na'h Na'hma Na'hman méoumane

Par le fait de dire et chanter

on reçoit toutes les délivrances

symbolise les guerres contre les forces du mal, comme l'ont enseigné nos maîtres (traité de sanhédrin, 44): "de même qu'il existe des tortionnaires contre l'homme en ce monde, de même s'en trouve-t-il là-haut".

ועל-בן עקר הפלחה הוא מלחתת היוצר הרע.

Voilà pourquoi l'essentiel du conflit constitue une guerre contre le mal.

זהו שהויר הכהן קדם שנכנסו למלחתה זו, לנעם את האויבים והפטרא אחרא שביב הכהן, סביב ארץ-ישראל, שהם בכלל השנאים, המונעים והמעכבים מדברים שבקדשה, ובשאדים נכנס להלחם עמהם, איזו הוא בסכינה גזרה חם ושלום, כי מתעורר עליו בפיה קטרוגים חם ושלום, ורוצים להפיל אותו מעבודתו, לנMRI חם ושלום, וזה עקר המלחמה שאריך להתחזק לעמד על רגלו לבב יפל מעבודתו יתברך חם ושלום, ואנו בודאי יזכה לניצחם ולשברם ולבטלם.

Ce dont le Cohen Gadol nous avertit avant d'entreprendre la guerre de Dieu, il s'agit de vaincre les ennemis et le mal qui encercent la sainteté, ceux-là même qui cernent la Terre d'Israël, incarnant nos ennemis, nous empêchant d'atteindre et d'obtenir la Kédoucha (sainteté). Et lorsque l'homme s'apprête à les combattre, alors il se met en grand danger, Dieu le sauve, car il éveille les accusations de ceux qui veulent le faire chuter de son service, à Dieu ne plaît. C'est cela la guerre véritable, celle où l'on doit se renforcer et tenir bon, de peur de chuter dans le travail divin, Dieu nous préserve. Alors, l'individu en sortira vainqueur, il brisera et anéantira ses ennemis,

אבל בפה יהיה בטחונו חזק שילא יפל מעבודתו יתברך חם ושלום, חזק באהומנה הקדושה שכשה הוא רק באהומנה הקדושה, בודאי אין לו להתריא מושם מלחתה ושום נסיוון שבעולם.

Et que devra faire l'individu pour se sentir suffisamment fort et ne pas trébucher dans le service divin? L'essentiel, c'est uniquement la Foi sainte, lorsque l'homme renforce sa Foi et sa Croyance en Dieu, n'ayant plus aucune raison de craindre une guerre ou une épreuve quelconque, en ce monde.

זהו שמע ישראל אתם קרבים היום למלחתה וכו', בוכות שמע ישראל לבך. הינו זכות וכח האומנה הקדושה, בזיה לבד אתם יכולם להתקרב למלחתה בונשיות וברוחנית, כי מאחר שאתם חזקים באמונתו ורברחה, שוב אין לכם להתריא בכלל מושם מלחתה שבעולם.

C'est cela: "Ecoute Israël! Vous allez aujourd'hui livrer bataille à vos ennemis etc, simplement par le mérite du "Chéma' Israël". C'est-à-dire en fait le mérite et la force que l'on tire de la Foi sainte, rien que par cela vous pouvez vous préparer à la guerre, matérielle et spirituelle, car si vous êtes forts dans votre croyance en l'Eternel béni-soit-Il, vous n'avez nullement à vous inquiéter des conflits de ce monde.

זהו: "אל ירעך לבבכם אל תיראו ואל תחרפו מפניהם". אל תיראו מישעת סוסים ושבעתת הקל須ים וכולל הקרים. הינו עניין תכיסי מלחמה שעוזין השנאים להפחיד ולאיהם על שכונתם, וכל הבחינות הלו ייש במלחמות היצור הרע, והוא ידוע למי שהתחיל לנצח בבעודת ה, ובמלחמות היצור הרע, אפלו אדים פשוט לנצח, כי דרך הבעל הבעל לאים והפטרא אחרא לאים ולהפחיד על האדים בראם ולהביד עליו עבודתו יתברך מאד מאד, ומהמת זה נמנעו רבים מלחתחיל לבנים בעבודתו יתברך, מלחמת האוים והבבירות הלו וכיוצא בהם.

Ce qui correspond à: "Votre courage ne doit pas flancher, soyez sans crainte, ne vous laissez ni déconcerter ni terrifier par eux". Ne vous effrayez pas du tumulte des chevaux, du vacarme des troupes et du bruit des chars; qui sont, en fait, les ruses de guerre utilisées par les ennemis pour terroriser et menacer ceux qu'ils combattent. Et tous ces stratagèmes se retrouvent dans la guerre contre le mal, c'est une situation bien connue par celui qui débute dans le service divin et les guerres contre les forces du mal, même s'il est simple et sans astuce, car c'est la manière du mal et du mauvais penchant de menacer et terrifier l'homme, et de rendre pesant le service divin. Voilà pourquoi tant d'individus se sont abstenus de commencer à servir Dieu, à cause des menaces et du poids ressenti.

זהו בוחינת שעת סוסים ושבעתת הקל須ים וכולל הקרים וכו', אבל העקר בעבודת ה' שילא יתפחד האדים בכלל, וכמו שכתיב רבנו ז"ל, שבעולם הזה האדים אריך לעבר על גשר איז מאדר, והעקר הוא שילא יתפחד האדים בכלל. ועקר מתחזקות לעבר על גשר איז בשלום בלי פחד הוא האומנה הקדושה בנו"ל, בוחינת שמע ישראל אתם קרבים היום למלחתה, בוכות שמע ישראל, הינו אומנה בנו"ל.

Ce que symbolisent le tumulte des chevaux, le vacarme des troupes et le bruit des chars etc, l'essentiel pour l'homme étant de ne rien craindre, comme nous l'écrit Rabbénou za"l, qu'en ce monde l'homme doit traverser un pont très étroit, l'essentiel étant qu'il n'ait pas peur du tout. Comment y parvenir? Grâce à la Foi sainte, symbolisée par "Chéma' Israël. Vous vous apprêtez aujourd'hui au combat", par le mérite du "Chéma' Israël", c'est-à-dire de la Foi.

ושוב אל ירעך לבבכם אל תיראו ואל תחרפו מפניהם כי ה' אלקיכם הוויל עמכם להושיע אתכם וכו'. וזה ה' לי לא אירא וכו' (תהלים ק"ח). כמו שכתוב: "ה' לי", דהינו שאני מאמי בה יתברך באהומנה שלמה וזה עפדי תמי, כי מלא כל הארץ בבודו, שוב לא אירא מה יעשה לי אדים.

Et de nouveau, " que votre courage ne mollisse point; soyez sans crainte, ne vous laissez ni déconcerter ni terrifier par eux. Car c'est l'Éternel, votre Dieu, qui marche avec vous, afin de combattre pour vous contre vos ennemis et de vous procurer la victoire". Comme dans Téhilim 118, " L'Éternel est avec moi, je ne crains rien etc". "Dieu est avec moi", c'est-à-dire que je crois en Lui d'une Foi parfaite, Il est avec moi constamment, la terre est remplie de Sa Gloire, donc "Je ne crains rien. Les hommes, que pourraient-ils contre moi?".

כפי מאחר שיש להאדם אומנה חזקה, בודאי ינצח כל המלחמות וסוף כל סוף אשוב לה' יתברך באהמת בוחינת זאת אשיב אל לבך על-בן אוחיל.

Car, avec une Foi si tenace, l'homme vaincra toutes les guerres, à coups sûrs, et reviendra finalement vers Dieu, véritablement, ce que symbolise (lamentations 3,21): "Mais voici la pensée qui s'éveille en moi, et c'est pourquoi j'espère".

(tiré du Likoutey Halakhot - Hilkhot Guilouah 3,9)

Chabbat Chalom !

Pour la guérison complète de Aharon ben Esther, l'Éternel le protège

"Le Chabbat de Rabbi Nachman de Breslev" 054-8429006 (Méir) / Soutien financier en Israël: compte postal 89-2255-7
Compte Paypal associé à l'adresse e-mail Shabat.breslev@gmail.com / Cours vidéo en français: www.nahmanmeouman.com

=====
Dédicace-soutien du feuillet (guérison, réussite... souvenir): **100nis / 20euros** la semaine